

Société



Société



interaméricaine d'investissement



Rapport annuel 2003



2003

LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT (SII) est une institution multilatérale qui est entrée en activité en 1989 pour promouvoir le développement économique de ses pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées. Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements à des projets, sous forme de prêts directs et de prises de participation, de lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et d'investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir d'autres sources de financements à moyen et long termes.

Le concours financier de la SII représente en quelque sorte un capital de démarrage. La Société sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources—financements supplémentaires, technologie et savoir-faire—qu'elle mobilise par le biais de cofinancements et de syndicats, d'appui aux garanties d'émission de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Prêts et investissements impliquent une évaluation de la valeur des projets et de leurs chances de succès. Durant ce processus d'évaluation préliminaire, la SII offre à ses clients des conseils sur la conception et le montage financier des projets et les aide à structurer leurs plans financiers.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement de la participation au capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Le nombre des voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenu par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions très larges.

La Société fait partie du Groupe de la Banque interaméricaine de développement. Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la Banque interaméricaine de développement.

Pays membres :

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belgique
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal
République dominicaine
Suède
Suisse
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela



Société



interaméricaine d'investissement



Rapport annuel 2003



Table des matières

Lettre du Président du Conseil d'administration	4
Lettre du Directeur général	5
La SII : Faits et chiffres	7
<i>Qu'est-ce que la SII ? Comment est-elle organisée et quelle est sa mission ?</i>	7
<i>Quel est le mandat spécifique de la SII ?</i>	9
Bilan de l'exercice	13
La Société en 2003	13
<i>Résultats d'exploitation</i>	13
<i>Résultats financiers de l'année</i>	15
<i>Impact sur le développement</i>	15
<i>Programmes et chaînes d'approvisionnement</i>	15
Affaires institutionnelles	20
<i>Le partenariat grandit</i>	20
<i>Activités des organes directeurs</i>	20
<i>Direction et autres fonctions permanentes</i>	22
<i>Normes en matière d'environnement et de travail</i>	26
<i>Mesures anticorruption</i>	28
<i>Coopération avec la BID</i>	28
<i>Programmes spéciaux</i>	28
Activités d'investissement au service du développement	32
<i>Sources de financement</i>	32
<i>Récapitulatif des activités d'investissement au service du développement en 2003</i>	32
États financiers	46
Bilan	47
Compte de résultat et des bénéfices non distribués	48
État des flux de trésorerie	49
Notes sur les états financiers	50

Annexes	66
L'Amérique latine et les Caraïbes en 2003—perspectives économiques	66
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants	68
Administrateurs et Administrateurs suppléants	69
Organes de liaison	70

Tableaux et graphiques

Composition des actifs de la SII	7
Ventilation du portefeuille net de la SII par groupe de pays (en pourcentage, sur la base du nombre de projets)	8
Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (nombre de projets)	11
Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (montant du financement)	11
Répartition en pourcentage par secteur en 2003	14
Répartition en pourcentage du portefeuille actif par type de projet en 2003	14
Indicateurs opérationnels clés en 2003	14
Répartition, par pays, de la valeur globale nette des projets approuvés	21
Répartition, par secteur, du financement global net approuvé ...	23
Portefeuille des engagements cumulatifs	25
Opérations approuvées en 2003	27
Approbatons, engagements et décaissements	29
Financement décaissé par le biais de fonds de placement et d'intermédiaires financiers 1992–2003	31
Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2003	33
Évolution à long terme de la croissance économique	66
Marché de l'emploi	66
Entrées de capitaux en Amérique latine	67
Flux de capitaux et crédits bancaires	67

Lettre du Président du Conseil d'administration

Le 10 février 2004

Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2003 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan, l'état des recettes et des bénéfices non distribués et l'état de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Ce rapport donne un récapitulatif des principaux résultats de l'année, les principaux faits récents et de brèves explications sur la façon dont fonctionnent les organes directeurs de la SII. On y trouve aussi un récapitulatif des opérations de la Société en 2003 : projets directs, prêts subsidiaires, investissements subsidiaires et opérations de cofinancement approuvées au cours de l'année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Enrique V. Iglesias
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement

Lettre du Directeur général

La façon dont la SII est perçue est fonction, dans une grande mesure, de sa stratégie de communication avec le grand public et les médias. C'est pourquoi cette année, nous utilisons le rapport annuel pour nous rapprocher de nos partenaires et de nos clients.

Nous nous sommes attachés à présenter non seulement un récapitulatif de nos produits et services mais aussi un exposé de notre mission et un aperçu général de notre personnel, de notre histoire et des problèmes auxquels fait face notre institution unique en son genre.

Le mandat de développement de la SII se centre exclusivement sur l'Amérique latine et les Caraïbes, région composée essentiellement d'économies émergentes. Notre clientèle, quant à elle, est constituée principalement des petites et moyennes entreprises de la région.

Le présent rapport annuel ne se contente pas de présenter le récapitulatif habituel des opérations et de la structure de la SII. Il contient une nouvelle section sur les faits et chiffres de l'institution, destinée à mieux faire comprendre le rôle, la mission, l'image et la spécificité de la Société.

Nous espérons que les informations communiquées ici seront utiles et favoriseront une communication plus claire et plus directe avec nos lecteurs.

Jacques Rogozinski
Directeur général
Société interaméricaine d'investissement

La SII : Faits et chiffres

Qu'est-ce que la SII ? Comment est-elle organisée et quelle est sa mission ?

La SII est une institution de financement multilatérale qui compte quarante-deux pays-membres. L'Accord constitutif de la Société stipule qu'elle a pour fonction de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement, en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence petites et moyennes, de façon à compléter les activités de la Banque interaméricaine de développement.¹

Afin de s'acquitter de son mandat, la SII offre toute une gamme de produits et services financiers soit directement (prêts à long terme, garanties, investissements participatifs, et garanties d'émission) soit au moyen de lignes de crédit par le biais d'intermédiaires financiers locaux qui apportent des financements destinés à des placements de sociétés, des refinancements et des fonds de roulement, ainsi que des mécanismes de garantie, de financements et de location-exploitation. En outre, face à la situation et aux besoins économiques de la région, cette année le Conseil d'administration de la SII a investi la Société d'une plus grande souplesse opérationnelle, autorisant l'utilisation à titre temporaire de nouveaux instruments à l'appui des petites et moyennes entreprises.

La SII a également financé des fonds de souscription privée et offert des prêts aux programmes de soutien de la chaîne d'approvisionnement et des prêts structurés. À l'avenir, la SII tient à accroître sa présence dans la région et à établir des relations sur le long terme avec ses clients à mesure qu'ils se développent et se diversifient.

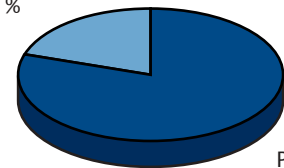
Rien que cette année, plus de 2 935 petites et moyennes entreprises, y compris de petits producteurs, ont bénéficié de financements décaissés par la SII.²

La mission de la Société qui consiste à encourager le développement du secteur privé, principalement par le biais du soutien aux petites et moyennes entreprises, acquiert une signification toute particulière si

Cette année, 2 935 bénéficiaires ont reçu des financements de la SII.

Composition des actifs de la SII

Autres actifs,
20 %



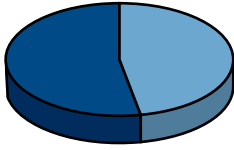
Prêts et investissements dans le secteur privé,
80 %

1. Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, Article I, Section 1.

2. Y compris prêts directs et investissements en capitaux propres, fonds de roulement, prêts accordés par les intermédiaires financiers avec des fonds de la SII et autres programmes.

Ventilation du portefeuille net de la SII par groupe de pays (en pourcentage, sur la base du nombre de projets)

Groupes A et B : 53 %



Groupes C et D : 47 %

on l'examine en termes d'efficacité de développement. Cette efficacité est considérée comme **l'épreuve décisive** de la productivité du capital de développement confié par les actionnaires de la SII et des résultats tangibles obtenus sur le terrain, c'est-à-dire du point de vue des principaux bénéficiaires de ses opérations. Concrètement, ceci peut être mesuré en termes de retombées économiques directes générées par les investissements ciblés à l'intention des PME, généralement sous forme de promotion de l'esprit d'entreprise, de création d'emplois, d'augmentation des revenus des travailleurs afin de lutter contre la pauvreté, de mobilisation ou économies de devises et de capacité des PME à grandir de manière compétitive et à se développer de façon durable. L'une des dimensions essentielles de l'efficacité consiste à aider à renforcer la solvabilité des entreprises et l'effet catalyseur du financement de la SII en termes de mobilisation des ressources provenant des prêteurs commerciaux et des marchés financiers. Ces retombées sont optimisées dès le départ grâce à la conception des opérations de la SII puis elles sont suivies avec attention tout au long de l'exécution des opérations sur le terrain. Il est également important de souligner que souvent la SII offre de l'aide sous forme de crédits aux entreprises situées dans des zones isolées ou sous-développées des économies nationales de la région, là où les PME n'ont pas facilement accès à d'autres sources de financement à des conditions acceptables, ainsi que dans des zones déshéritées ou marginales situées au sein ou à proximité des communautés urbaines.

La Société évalue systématiquement chaque proposition de projet au moment même de son introduction dans le portefeuille afin de déterminer *l'additionnalité* que l'on vise à obtenir de l'opération. Ce concept de performance englobe, en dehors des retombées directes déjà mentionnées, des retombées plus larges de développement telles qu'une intermédiation financière plus efficace, une meilleure performance environnementale et des normes de sécurité au travail plus exigeantes. Outre ces retombées, un effort accru est fait envers l'amélioration de la gestion des entreprises et des normes comptables ainsi qu'envers la recherche, le cas échéant, d'une plus grande justice dans le traitement des actionnaires minoritaires. La Société s'est pleinement engagée à se servir de tous les moyens à sa disposition pour maximiser son efficacité de développement par le biais d'outils de gestion adaptés et axés sur l'obtention de résultats

et au travers de son appui direct en faveur des PME grâce à des services-conseils et d'autres moyens à sa disposition. Pour ce faire, la SII tente d'harmoniser ses pratiques et ses normes au même rythme que les autres organisations internationales qui soutiennent le développement du secteur privé dans les économies de marché émergentes.

Quel est le mandat spécifique de la SII ?

Structure des actifs et répartition géographique des projets

La mission de développement de la SII est tout à fait spécifique : elle se concentre exclusivement sur l'Amérique latine et les Caraïbes, région composée essentiellement d'économies émergentes, et sa clientèle est constituée principalement de petites et moyennes entreprises.

Une analyse de la composition des actifs de la SII montre qu'ils sont composés à près de 80 % de prêts et d'investissements participatifs destinés au secteur privé, tandis que 20 % seulement sont placés dans d'autres actifs. Les actifs de développement représentent un pourcentage bien plus grand du portefeuille total de la SII que de celui d'institutions financières de développement similaires.

La ventilation passée du portefeuille reflète les efforts importants consentis par la SII dans le cadre de ses opérations de soutien de ce qu'il est convenu d'appeler les pays C et D de la région, c'est à dire, respectivement, les pays dont le marché intérieur est limité et ceux qui sont moins développés.³ Environ 47 % des opérations se concentrent dans ces deux groupes de pays, et ces efforts de diversification prennent encore plus de relief si l'on prend seulement en compte les nouvelles approbations pour 2003 : 62 % du nombre des nouvelles opérations étaient destinées aux pays C et D.

Ce sont ce pourcentage des actifs consacrés aux opérations de développement et cette ventilation géographique de son portefeuille qui valent à la SII de se démarquer des autres organisations multilatérales qui soutiennent le secteur privé dans les régions en développement.

Sélection des projets : 464 demandes ont été reçues ; 26 remplissaient toutes les conditions requises et ont été approuvées.

3. La classification des pays par lettres (A, B, C, D) suit la méthodologie de la BID qui répartit les pays dans les groupes suivants :
 Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela
 Groupe B : Chili, Colombie, Pérou
 Groupe C : Bahamas, Barbade, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Trinité-et-Tobago, Uruguay
 Groupe D : Belize, Bolivie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine.

- *Durée moyenne de la procédure d'approbation des opérations passant par des intermédiaires financiers : cinq mois*
- *Durée moyenne de la procédure d'approbation des projets et programmes d'entreprises : dix mois*

Groupe d'experts indépendants de la SII : Il est bien connu dans les milieux financiers que les petits investissements exigent souvent beaucoup plus de travail par dollar investi que des investissements plus conséquents.

Soutien à la clientèle

Pour satisfaire les prescriptions minimales leur permettant de bénéficier des prêts et des investissements participatifs de la SII, les entreprises doivent soumettre, entre autres documents, des états financiers ayant fait l'objet d'un audit externe et la preuve qu'elles respectent les normes de la SII concernant l'environnement et la sécurité sur les lieux de travail.

Dans de nombreux cas, les petites et moyennes entreprises ne remplissent pas ces conditions dans un premier temps. La SII apporte donc un soutien technique pour la conception et la mise en œuvre de meilleures pratiques dans ces domaines. Elle aide ainsi les entreprises à remplir ces conditions, à faire face à la concurrence dans des conditions plus favorables et à obtenir des financements pour leurs investissements à des conditions plus intéressantes. Pour pouvoir apporter ce soutien, la SII comme ses clients sont appelés à consentir de plus gros efforts. Les entreprises recevant un financement direct de la SII ne sont pas les seules à devoir remplir ces conditions : les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaillent sont contractuellement tenus de participer à des ateliers de formation sur l'environnement pour apprendre comment intégrer la gestion de l'environnement dans leurs opérations et tirer profit des bonnes pratiques écologiques. Il est important de noter que les banques commerciales n'imposent généralement pas ce type d'impératifs pour accorder des financements. Le fait que 464 demandes aient été soumises cette année et que 26⁴ opérations aient été approuvées illustre bien le type d'efforts que cela représente.

Évaluation et traitement⁵

Comme indiqué ci-dessus, dans chaque cas la SII travaille avec ses clients en vue d'améliorer leur gouvernement d'entreprise et de les aider à remplir les conditions nécessaires pour bénéficier du financement de la SII.

Cela a pour effet d'allonger la durée de la procédure d'approbation et de décaissement des prêts—en 2003, elle a été en moyenne de cinq mois pour les opérations

4. Les propositions de seize de ces 26 projets et programmes approuvés avaient été reçues en 2003.

5. Le site Web de la SII (www.iic.int) explique comment soumettre une demande de financement. Les demandes de renseignements peuvent aussi être adressées aux bureaux régionaux de la SII ou au siège à Washington, D.C. Sur le site Web, on trouvera aussi un premier formulaire de demande de renseignements qui, une fois rempli par la société ou l'institution financière désireuse d'obtenir un financement, est automatiquement envoyé à la division concernée de la SII.

passant par des intermédiaires financiers et d'environ dix mois pour les projets d'entreprises et les programmes renouvelables.

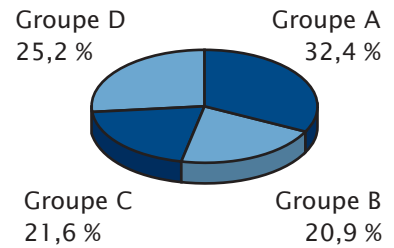
Cette procédure accroît les coûts de traitement initiaux, mais l'amélioration du gouvernement d'entreprise a généralement par la suite un effet positif en termes de réussite du projet, d'accès à de nouvelles sources de financement et de respect des normes à l'exportation.

Examen indépendant

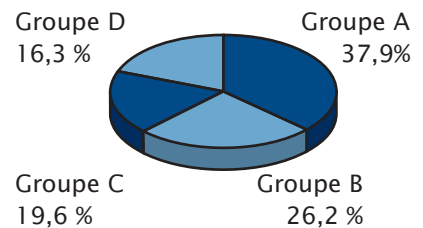
Le Groupe d'experts indépendants de la SII,⁶ composé d'experts internationaux de renom venant de 10 pays et créé afin d'évaluer la mise en place de nouveaux instruments et les orientations stratégiques futures de la SII, a pleinement reconnu ces spécificités. Selon le Groupe d'experts indépendants, il est bien connu dans les milieux financiers que les petits investissements exigent souvent beaucoup plus de travail par dollar investi que des investissements plus conséquents, et ce pour de nombreuses raisons : les petits investisseurs ont généralement des techniques moins perfectionnées que les personnes qui s'occupent d'activités de plus grande envergure ; les petites entreprises sont moins stables que les entreprises plus grandes et donc plus susceptibles d'abandonner des projets ; la supervision de la planification des activités et de la comptabilité doit être plus importante ; les normes de crédit sont habituellement moins bonnes ; et le coût d'achat du matériel et des équipements est généralement plus élevé. Pour réussir à promouvoir et à financer les petits investissements, il est donc nécessaire de mettre tout particulièrement l'accent sur l'assistance technique et la supervision.

Pour sa part, l'agence de notation Standard & Poor's confirme que « la Société a le mandat le plus difficile de toutes les institutions financières de développement multilatérales cotées. »^{7,8} Et selon Moody's Investors Service, la SII prête « sans garanties souveraines à des segments plus risqués du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. »⁹

Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (nombre de projets)



Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (montant du financement)



Moody's : La SII prête « sans garanties souveraines à des segments plus risqués du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. »

Standard & Poor's : « La Société a le mandat le plus difficile de toutes les institutions financières de développement multilatérales cotées. »

6. Pour plus d'informations sur le rapport du Groupe d'experts indépendants, voir page 22.

7. Standard & Poor's, *Supranationals*, septembre 2003, et Standard & Poor's, *Sovereigns*, Société interaméricaine d'investissement, 14 juillet 2003, p. 2.

8. Les institutions cotées par le S&P comprennent la Société internationale de financement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Corporación Andina de Fomento, et la Banque centraméricaine pour l'intégration économique.

9. Moody's Investors Service, *Inter-American Investment Corporation, Global Credit Research*, février 2003.

Personnel

La gouvernance de la SII couvre toutes les fonctions requises pour lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission d'institution financière multilatérale chargée de promouvoir le développement du secteur privé. Le montage et l'évaluation des investissements dans les entreprises et les institutions financières, le développement des sociétés et la supervision du portefeuille sont des volets indispensables de ce travail dans les domaines de la protection de l'environnement, des normes du travail, l'amélioration de la gouvernance des petites et moyennes entreprises, l'évaluation de l'additionalité des projets et l'impact socio-économique du développement. Elle assure aussi les fonctions internes indispensables : trésorerie, audit, comptabilité, recouvrement et aménagement des prêts, services juridiques appuyant les domaines opérationnels et traduction des documents et rapports pour les organes directeurs de la SII.

Pour remplir sa mission multilatérale, la SII emploie 87 personnes.¹⁰ Dix-sept d'entre elles sont en poste dans les trois bureaux régionaux (en Colombie, au Costa Rica et en Uruguay). Soixante-dix sont employées au siège à Washington, D.C., dont 20 chargées d'investissement qui travaillent au lancement et à l'élaboration des projets et cinq responsables à plein temps de la supervision de la totalité d'un portefeuille de 67 projets (entreprises et institutions financières), y compris des visites sur le terrain. Le reste du personnel apporte un soutien indirect aux opérations : il comprend les services juridiques, les finances et la gestion des risques, l'analyse du crédit, le recouvrement et l'aménagement des prêts, l'ingénierie environnementale et les services généraux.

10. Au 30 novembre 2003.

Bilan de l'exercice

La Société en 2003

Résultats d'exploitation

Cette année, le Conseil d'administration de la SII a approuvé 26 projets et programmes dans quinze pays—y compris un projet régional—pour un montant total de 193,7 millions de dollars. Le montant moyen par opération était de 7,5 millions de dollars, répartis comme suit :

- quatorze opérations directes avec les entreprises pour un montant moyen de 4,8 millions de dollars ;
- dix opérations avec des intermédiaires financiers se chiffrant en moyenne à 9,6 millions de dollars, pour le financement de petites et moyennes entreprises ;
- deux programmes et autres accords pour un montant moyen de quinze millions de dollars, pour canaliser des prêts pour les petits producteurs.

Trois prêts de l'année seront cofinancés, ce qui permettra de mobiliser 125 millions de dollars de financement auprès des banques et d'autres tierces parties. Le montant total des ressources canalisées par la SII en 2003 s'élève à 318,7 millions de dollars.

Les approbations pour l'année ont suivi l'identification de 464 projets potentiels dans vingt-six pays ; 388 n'ont pas été examinés car ils ne répondaient pas aux critères de base de la SII en termes, notamment, de taille, d'additionalité ou de risque perçu. Les soixante-seize restants sont passés aux phases suivantes. Vingt-six transactions ont été soumises à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration.

Les tableaux ci-après représentent les principaux indicateurs opérationnels de la SII pour 2003.

Approbations :

- *quatorze projets d'entreprises*
- *dix opérations avec des intermédiaires financiers*
- *deux programmes*

- *Montant total des ressources canalisées par la SII en 2003 : 318,7 millions de dollars*

Répartition en pourcentage par secteur en 2003	
Agriculture et agroindustrie	11,5
Alimentation, mise en bouteilles et boissons	1,4
Aquaculture et pêche	6,5
Aviculture et élevage de bétail	0,7
Bois, pâte et papier	1,4
Délégation de crédits	1,4
Éducation	2,2
Fabrication générale	3,6
Fonds d'investissement	17,3
Marchés des capitaux	2,9
Pétrole et exploitation minière	0,7
Produits chimiques et plastiques	1,4
Programme de petits prêts	0,7
Santé	0,7
Services financiers	31,0
Services non financiers	1,4
Services publics et infrastructure	4,3
Technologie, communications et nouvelles économies	0,7
Textiles, habillement et cuir	1,4
Tourisme et hôtels	4,3
Transports et entrepôts	2,2
Zone de traitement industriel	2,2
Total	100

Répartition en pourcentage du portefeuille actif par type de projet en 2003		
	Nombre de projets (%)	Financement total approuvé (%)
Chaînes d'approvisionnement	2,9	5,2
Garanties en monnaie locale	0,7	3,0
Cofinancement	1,4	5,7
Établissements financiers	30,7	26,6
Fonds d'investissement	17,9	19,2
Projets directs	46,4	40,2
Total	100,0	100,0

Indicateurs opérationnels clés en 2003	
Financement moyen, hors intermédiaires financiers (<i>milliers de \$</i>)	4 800
Financement moyen aux intermédiaires financiers (<i>milliers de \$</i>)	9 600
Financement moyen par l'entremise des intermédiaires financiers avec les ressources de la SII (<i>milliers de \$</i>)	326
Financement moyen ou garanties pour les programmes renouvelables et les chaînes d'approvisionnement (<i>milliers de \$</i>)	9
Nombre moyen de mois requis pour l'approbation des opérations avec les intermédiaires financiers	5
Nombre moyen de mois requis pour l'approbation des opérations avec les entreprises, programmes renouvelables et chaînes d'approvisionnement	10
Total passage par profits et pertes/Total décaissé en prêts et investissements participatifs (<i>données agrégées au 31/12/03</i>)	9,2 %
Réserves/Portefeuille de prêts et investissements participatifs (<i>décembre 2003</i>)	22,7 %
Nombre de sociétés demandant un financement de la SII	464
Nombre de projets et de programmes respectant les normes de la SII et approuvés	26
Nombre de projets (entreprises et institutions financières) supervisés	75
Nombre de bénéficiaires de prêts indirects (<i>par l'entremise d'intermédiaires financiers et fonds d'investissements</i>)	65
Nombre de bénéficiaires directs par l'intermédiaire de programmes et chaînes d'approvisionnement	2 870
Nombre total de bénéficiaires, tous investissements confondus	2 935

Résultats financiers de l'année

En 2003, les recettes de la SII, toutes sources confondues, se sont montées à 22,0 millions de dollars. Les opérations de prêts ont rapporté au total 13,4 millions de dollars (11,9 millions de dollars d'intérêts et 1,5 millions de dollars de commissions). Les plus-values et les dividendes du portefeuille de participations se sont montés à 2,6 millions de dollars pour l'année. Les dépenses totales, dont -0,5 millions de dollars de provisions, se sont chiffrées à 19,8 millions de dollars, dégageant un bénéfice net de 2,2 millions de dollars.

La Direction de la SII attache une grande importance à ce que la couverture des réserves soit reflétée en toute transparence pour le total du portefeuille. Le ratio de couverture (réserves / total des prêts et investissements participatifs) est demeuré relativement stable au cours de l'exercice 2003 dans la mesure où la baisse des réserves au titre des prêts destinés à des projets situés dans des pays en voie de stabilisation, tels que l'Argentine et le Brésil, a été compensée par l'augmentation de celles pour les prêts dans d'autres pays et projets.

Impact sur le développement

Les fonds approuvés en 2003 devraient permettre de créer plus de 9 200 emplois, de générer 146 millions de dollars par an de recettes d'exportation et d'apporter 242 millions de dollars par an au produit intérieur brut de la région. Les 193,7 millions de dollars approuvés en 2003 financeront la réalisation de projets d'un coût total de 398 millions de dollars. Pour chaque dollar affecté par la SII à des opérations approuvées en 2003, deux dollars seront contribués par d'autres sources.

S'agissant des engagements d'investissements de la SII, 92 % avaient été intégralement décaissés au 31 décembre 2003.

Programmes et chaînes d'approvisionnement

Traditionnellement, le nombre de projets approuvés constitue un indicateur de gestion clé. Il ne donne cependant pas un aperçu d'ensemble des résultats de la Société ni de son impact sur le développement. Un prêt d'entreprise accordé directement à un bénéficiaire unique ne devrait pas se voir accorder le même poids qu'un programme de financement

- *Recettes totales, 22,0 millions de dollars*
- *Dépenses totales, 19,8 millions de dollars*
- *Bénéfice net, 2,2 millions de dollars*

- *Nombre d'emplois créés, 9 239*
- *Valeur annuelle ajoutée dégagée, 242 millions de dollars*
- *Génération annuelle d'exportation, 146 millions de dollars*
- *Coût total des projets, 398 millions de dollars (estimation)*

renouvelable qui touche des centaines voire des milliers d'usagers sur une longue période. On est donc mieux à même de mesurer l'incidence des activités de la Société en utilisant des données complémentaires sur l'exécution des programmes : elles permettent de mesurer la portée réelle de certains des programmes de la Société qui, de par leur nature, sont plus difficiles à structurer et à mettre en œuvre. Bien que certains de ces programmes aient été approuvés au cours des années précédentes, leur caractère renouvelable assure aux bénéficiaires un accès permanent au financement pendant une période pouvant aller jusqu'à huit ans ; ainsi la continuité de l'accès au financement bénéficie directement à des milliers de petits producteurs et de petites et moyennes entreprises. On trouvera ci-dessous des exemples de ce type d'opérations.

Exportadora Subsole au Chili

Ce prêt de 7 millions de dollars approuvé en 2001 et décaissé pour l'essentiel en 2003 illustre également l'effet multiplicateur important ainsi obtenu en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en fournissant des conseils agricoles et commerciaux à une cinquantaine de petits producteurs de fruits. Subsole ne fonctionne pas seulement comme une société d'exportation dont les activités de production et de distribution sont intégrées verticalement. Elle se charge aussi d'organiser ses producteurs, de leur transférer de la technologie, de les conseiller sur les questions agricoles et commerciales et de fournir à certains d'entre eux des financements pour les plantations et/ou les récoltes, en utilisant le produit du prêt de la SII canalisé par Subsole. Grâce au prêt de la SII, le financement par le truchement de Subsole a permis de créer des milliers d'emplois saisonniers par an sur tout le cycle de vie du projet. Au préalable, ce type d'opération figurait comme une transaction unique, et son incidence en termes de nombre de bénéficiaires n'était donc pas prise en compte.

Almacenadora Mercader (Almer)

Almer est une société mexicaine qui a reçu un prêt de 10 millions de dollars en 2001. Cette société d'entreposage joue un rôle important dans la chaîne de production des tortillas puisqu'elle achète, stocke, désigne les catégories et vend le maïs que cultivent

Almer : le financement de la SII touche 2 800 bénéficiaires.

des milliers d'agriculteurs, surtout sur de petites exploitations. Almer a fait appel aux fonds de la SII et continuera de le faire à l'avenir afin de financer les cultivateurs de maïs par le biais d'accords de rachat ou en stockant les grains de maïs jusqu'à ce qu'ils soient vendus. Dans les deux cas, Almer émet des certificats de dépôt pour garantir le prêt de la SII. Le projet Almer appuie le développement du marché des capitaux du Mexique en jetant les bases nécessaires à une éventuelle titrisation des instruments d'achat des grains (reçus d'entreposage). Les cultivateurs ont ainsi accès au crédit pour la campagne de semis suivante ainsi qu'à des systèmes de distribution modernes et à des instruments de gestion des risques. Des milliers d'agriculteurs bénéficient de ce programme lors de chaque cycle. Cependant, comme indiqué plus haut, cette opération était répertoriée comme n'ayant qu'un seul bénéficiaire, alors qu'en tant que mécanisme renouvelable, elle accorde chaque année des financements à la production à des milliers de petits cultivateurs. C'est pourquoi la SII a modifié la façon dont elle fait état de la portée de ces programmes. Par exemple, en 2003, plus de 2 800 petits producteurs ont reçu un financement dans le cadre du programme Almer.

Dans la lignée de ces activités, d'autres programmes de ce type ont été approuvés cette année. En voici quelques exemples :

SII-NAFINSA—Banques commerciales

Cette année, la SII a créé un programme pilote de garanties en monnaie locale afin d'améliorer les conditions auxquelles les prêts sont accordés aux petites et moyennes entreprises. La SII a ainsi signé un contrat de fiducie de 20 millions de dollars avec la Nacional Financiera (NAFINSA) du Mexique pour l'octroi de garanties de prêt allant de 30 000 à 200 000 dollars. Ce mécanisme permettra aux petites et moyennes entreprises d'obtenir des taux plus bas, des échéances plus longues et d'autres avantages encore au moment d'obtenir des financements. Il cible les petites et moyennes entreprises qui fournissent les grosses sociétés et ont besoin de financement pour leurs commandes. Il fonctionne de la façon suivante : 1) les fournisseurs reçoivent les commandes passées par de grosses sociétés, 2) les petites et moyennes entreprises demandent des prêts à une banque commerciale qui, à son tour, demande

SII-NAFINSA—Banques commerciales : garanties de prêts de 30 000 à 200 000 dollars

La SII assume jusqu'à 20 % des risques directs pour les garanties.

Soixante entreprises ont bénéficié de financements cette année.

une garantie à concurrence de 50 % du fonds de fiducie (30 % de la NAFINSA, 20 % de la SII), 3) le fonds de fiducie émet la garantie sur la base des critères de recevabilité définis dans le programme et de la cote de crédit de l'intermédiaire financier. Une fois l'opération convenue et approuvée, la SII assume directement le risque avec chacune des sociétés bénéficiant de la garantie. L'un des avantages des garanties de ce programme tient au niveau de risque de crédit plus faible en tant qu'élément de passif éventuel libellé en monnaie locale. Ce programme devrait bénéficier à quelque 500 à 800 sociétés pendant les 7 ans de sa durée de vie. Mais, traditionnellement, ce programme aurait été répertorié comme s'il n'avait bénéficié qu'à un seul client.

Rabobank

L'opération avec Banco Rabobank International Brasil S.A. est un exemple de programme renouvelable qui a été approuvé cette année et portera ses fruits au cours des cinq prochaines années. Le financement consiste en un prêt privilégié de 15 millions de dollars et en un autre prêt de cofinancement d'un montant maximum de 85 millions de dollars. Le produit de ces prêts sera utilisé pour financer l'acquisition par la banque de 100 % des quotas privilégiés du Fundo de Investimento em Direitos Creditórios (FIDC), un fonds d'investissement de créances établi pour acheter des escomptes de créances émis par certaines sociétés qui financent de petites et moyennes entreprises. Les sociétés qui émettent des créances seront ainsi en mesure de fournir des financements à un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises. La Comissão de Valores Mobiliários (l'équivalent brésilien de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis) a créé le FIDC pour permettre aux sociétés de transférer la propriété des créances en les vendant avec un escompte au FIDC qui procède alors à leur titrisation. Ce prêt permettra à la SII d'accorder des financements à quelque 70 000 à 100 000 petites et moyennes entreprises du Brésil. Ce projet encouragera d'autres établissements financiers et acteurs des marchés des capitaux à faire appel à ce type de financement et à utiliser des instruments propices au développement des marchés des capitaux locaux.

Gestion directe des prêts secondaires

Outre le portefeuille d'intermédiaires financiers de la SII qui ont reçu des financements, certains intermédiaires financiers ont publié des résultats d'exploitation médiocres ou ont été repris par les autorités réglementaires locales. Dans ces cas, la SII a exécuté les garanties en sa faveur de telle sorte que les différents prêts accordés par les intermédiaires avec les fonds de la SII sont désormais gérés, négociés, vendus et restructurés par la SII sans passer par un intermédiaire. Ainsi, la SII gère maintenant un portefeuille de près de 135 entreprises emprunteuses pour un montant total de 14 millions de dollars.

*SII-Rabobank Brasil :
facilité combinée à hauteur
de 100 millions de dollars.
De 70 000 à 100 000
petites et moyennes
entreprises devraient
bénéficier de ce programme
au cours de sa vie.*

Affaires institutionnelles

Le partenariat grandit

La Belgique est devenue le quarante-deuxième pays membre de la Société interaméricaine d'investissement lors d'une cérémonie de signature qui a eu lieu à Washington, D.C. en mars 2003. Tous les nouveaux pays non régionaux (la Belgique, la Finlande, la Norvège, le Portugal et la Suède), admis au sein de la SII dans le cadre de l'augmentation générale de capital de l'institution approuvée en 1999, sont désormais officiellement devenus membres.

Activités des organes directeurs

Assemblée des Gouverneurs

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un Gouverneur et d'un Gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Parmi les pouvoirs de l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et tout amendement à l'Accord constitutif de la SII.

L'Assemblée des Gouverneurs tient sa réunion annuelle en conjonction avec celle de l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle peut se réunir à d'autres occasions sur convocation du Conseil d'administration.

La dix-huitième session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs s'est tenue à Milan (Italie), du 24 au 26 mars 2003. Les Gouverneurs y ont approuvé

les états financiers de la SII pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, et le rapport annuel de la Société.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations de la Société et, à cette fin, exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'Accord constitutif de la SII ou qui lui sont délégués par l'Assemblée des Gouverneurs. Le Conseil détermine l'organisation de base de la Société, y compris le nombre et les responsabilités générales des principaux postes administratifs et professionnels, et adopte le budget de l'institution. Les treize membres et les treize suppléants du Conseil servent pendant trois ans et représentent un ou plusieurs pays membres de la Société.

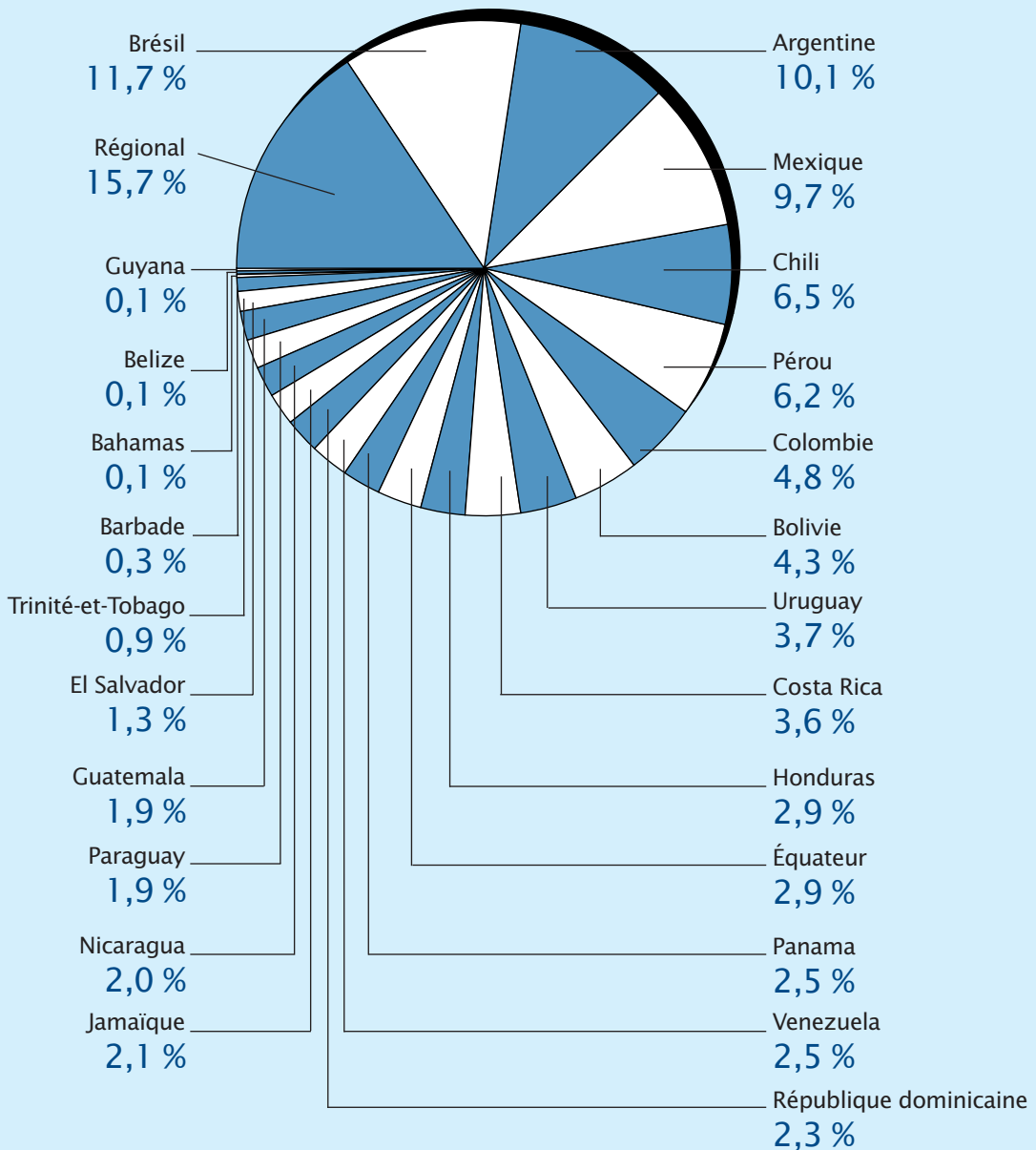
Le Comité exécutif du Conseil d'administration est composé de quatre personnes : l'administrateur ou le suppléant nommé par le pays membre qui détient le plus grand nombre d'actions de la Société, deux administrateurs représentant les pays membres en développement de la région de la Société, et un administrateur représentant les autres pays membres. Ce comité étudie tous les prêts et les prises de participations qu'effectue la Société dans des sociétés implantées dans les pays membres.

En 2003, le Conseil d'administration a notamment examiné les questions suivantes :

- une proposition du Groupe d'experts indépendants visant le réaligement des opérations du secteur privé du Groupe de la BID ;
 - des régimes de transactions garanties pour le financement des petites et moyennes entreprises de la région ;
 - le programme de financement de la SII pour 2003 et la stratégie pour 2003–2004 ;
 - un rapport indépendant sur le portefeuille de la SII ;
 - un plan d'action pour les projets douteux ;
 - un programme de financement commercial pour les petites et moyennes entreprises ;
 - une proposition pour de nouvelles initiatives de financement de la SII.
- Au vu des résultats financiers de la SII pour l'année 2002, en février 2003, la Direction et le Conseil d'administration se sont mis d'accord sur une **proposition de plan d'action pour 2003** permettant à la Société d'offrir d'autres modalités de financement. Le Conseil d'administration de la SII a approuvé onze projets au cours de l'année portant sur le financement des opérations de commerce extérieur, des prêts de fonds de roulement rétrocédés à de petites et moyennes entreprises par le truchement d'intermédiaires financiers, une mécanisme de garantie novateur pour les fonds de roulement et plusieurs transactions relatives à la chaîne d'approvisionnement.
- 25 propositions de prêts et d'investissements participatifs ;

Répartition, par pays, de la valeur globale nette des projets approuvés

(au 31 décembre 2003)



Groupe d'experts indépendants

En 2002, le Groupe d'experts indépendants de la SII, constitué d'experts internationaux de dix pays, a été chargé par le Conseil d'administration d'examiner le mandat stratégique et la performance opérationnelle de la Société. Il a parachevé son rapport en juillet de cette année, avec une série de recommandations concrètes dans le cadre plus vaste de toutes les activités axées sur le secteur privé appuyées par le Groupe de la BID, qu'il a présentées en septembre dernier à un séminaire de travail des Administrateurs de la BID et de la SII.

Au nombre de ses principales conclusions—présentées auparavant dans un rapport intérimaire aux Gouverneurs de la SII à Milan—il suggère que la SII poursuive la rationalisation de ses opérations en faveur des petites et moyennes entreprises pour mieux répondre aux besoins de ses clients et renforcer sa présence sur le terrain sur l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le Groupe d'experts indépendants a également avalisé un certain nombre de mesures opérationnelles et de nouveaux domaines d'activité en vue d'améliorer la performance financière de la SII et son caractère durable. La SII a commencé à mettre en œuvre des mesures fondées sur ces recommandations.

Un plan plus ambitieux visant à normaliser toutes les opérations du secteur privé du Groupe de la BID a été présenté par le groupe de direction de la BID à des fins de discussion avec les Administrateurs. Les alternatives organisationnelles possibles pour le Groupe de la BID auraient pour dénominateur commun des volets visant à accroître les ressources destinées aux prêts au secteur

privé et à obtenir un effet de levier plus efficace sur les marchés financiers. Les pays membres ont réaffirmé leur engagement, quelle que soit la solution retenue, d'assurer le maintien d'une solide adéquation du capital et de nouveaux moyens pour appuyer le ciblage de la SII sur les petites et moyennes entreprises. Les organes directeurs de la SII et de la BID vont se pencher sur les diverses modalités possibles de parvenir à un consensus sur l'argumentaire stratégique à l'appui de ces mesures et sur les moyens de les combiner plus efficacement.

Direction et autres fonctions permanentes

Développement commercial

L'Unité de développement commercial a pour principal objectif d'appuyer le mandat de la SII en menant à bien des activités de développement commercial et en élaborant de nouveaux produits pour la SII. Cette unité a été créée pour réaliser des activités commerciales non traditionnelles au moyen de mécanismes opérationnels différents en faveur des petites et moyennes entreprises. À cette fin, cette unité soutient le développement de petites et moyennes entreprises, non seulement par le biais des modalités traditionnelles de financement des projets mais aussi avec de nouveaux mécanismes adaptés aux besoins spécifiques du secteur ou du pays. Elle étudie donc de nouvelles possibilités pour la Société et canalise des ressources par le biais de nouveaux mécanismes permettant de toucher de nombreuses petites et moyennes entreprises pour un faible coût.

Par l'entremise de nouvelles structures spécifiques à un secteur ou à un pays, la SII travaille avec d'autres institutions publiques et privées pour le financement

de la chaîne d'approvisionnement, le financement des exportations, le financement en monnaie locale, et les opérations structurées.

Ces dernières opérations, réalisées sur les marchés des capitaux, permettent à la SII, de pair avec les banques d'investissement, d'appuyer les petites et moyennes entreprises avec des émissions de garanties, des titrisations, des crédits bail et des baux d'exploitation, et des cofinancements en dollars et en monnaie locale. Ces opérations visent à soutenir le développement des marchés des capitaux locaux.

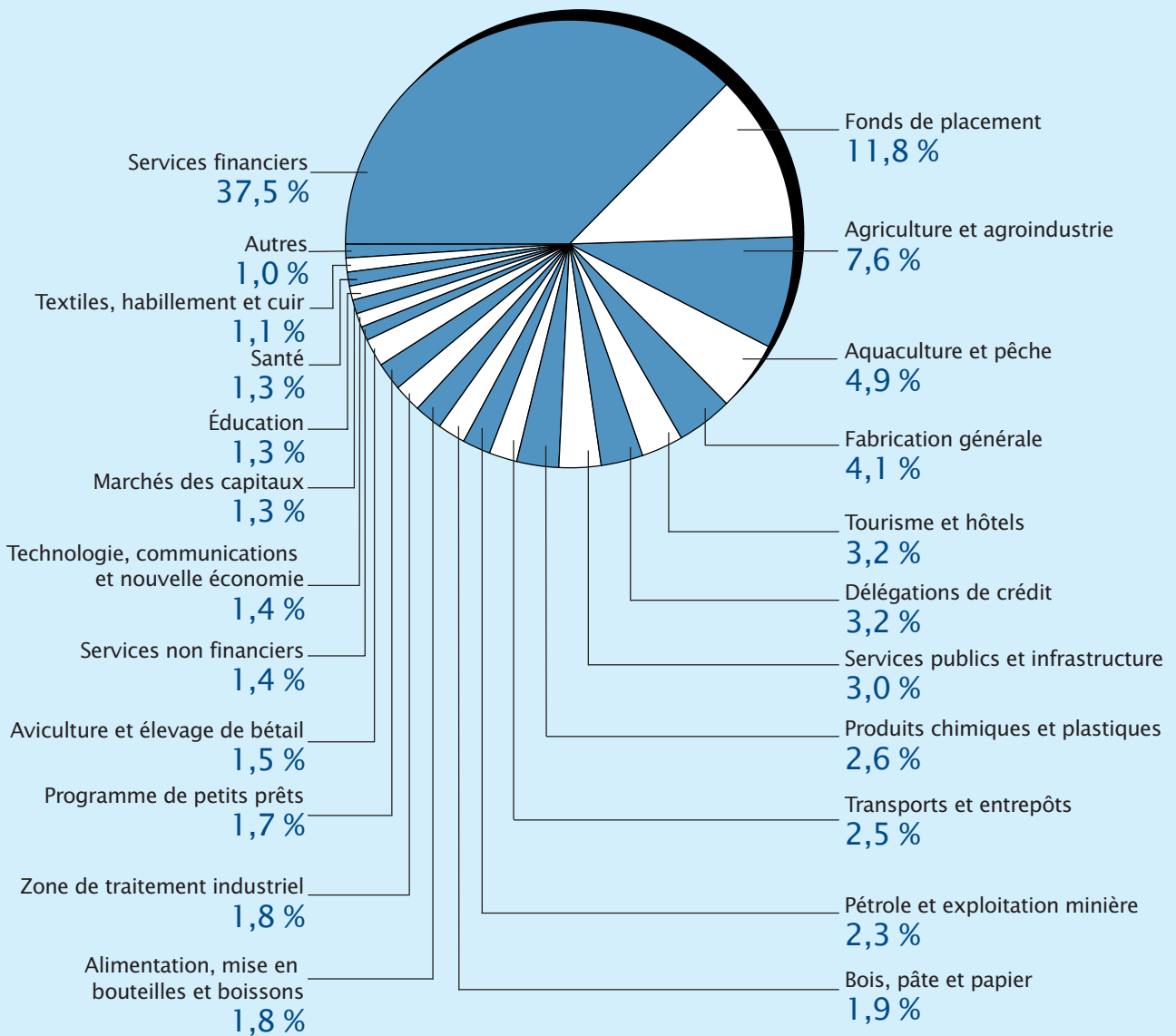
Gestion du portefeuille et du risque de crédit

Le déploiement efficace et productif des ressources souscrites par les actionnaires de la SII implique une gestion saine du portefeuille qui tient compte des deux grands types de risque auxquels sont confrontées les entreprises financées par la SII : le risque macroéconomique et le risque de crédit.

Le risque macroéconomique échappe presque entièrement au contrôle de la SII et de ses clients. Néanmoins, le processus d'évaluation des projets avant approbation le prend en compte et permet dans une grande mesure d'éviter les situations où les aléas potentiels rendraient quasi-impossible la réalisation des objectifs de développement de la SII ou le recouvrement de ses éléments d'actif. L'Unité de crédit de la SII fournit au Comité de crédit une évaluation du risque de crédit de chaque entreprise ainsi que de la structure de l'opération et de l'ensemble des garanties. Le Comité a pour responsabilité de recommander au Directeur général les projets qu'il convient ou non de soumettre à la considération du Conseil ; il examine donc avant tout les questions de crédit et s'assure que les

Répartition, par secteur, du financement global net approuvé

(au 31 décembre 2003)



prêts et les prises de participation sont structurés conformément au profil de risque de l'entreprise objet du projet.

Des questions autres que des questions de crédit telles que l'impact du projet sur le développement et l'environnement, la mobilisation des ressources du secteur privé et des marchés financiers à l'échelle internationale, ainsi que les politiques de la SII, constituent des éléments essentiels de la mission de la SII et sont prises en compte pendant le processus de décision de soumission d'un projet à l'examen du Conseil d'administration. Avant sa réunion finale, le Comité de crédit reçoit donc des informations sur ces aspects pour chaque proposition de projet.

Comité de supervision du portefeuille

Le Comité de supervision du portefeuille est une instance décisionnelle présidée par le Premier chargé de la division finances et gestion de risques dont les membres habilités à voter occupent des postes de direction au sein de la Société. Sa principale responsabilité consiste à suivre la qualité globale du portefeuille de la SII. Il se réunit à intervalles réguliers, au moins une fois par mois, pour faire le point sur le cycle de supervision du portefeuille. Il est avant tout chargé de valider et d'approuver la classification du risque de chaque projet du portefeuille et d'approuver le niveau de provision adéquat pour couvrir les pertes potentielles dans le portefeuille. Le Comité examine et approuve périodiquement des lignes directrices et des procédures destinées à améliorer le processus de supervision. Il examine aussi les mesures spécifiques nécessaires pour atténuer les risques et

protéger les intérêts de la SII dans le cadre des différents projets.

Comité de crédit

Le Comité de crédit examine les nouvelles opérations et recommande au Directeur général de les soumettre ou non à l'approbation du Conseil d'administration. Le Comité de crédit est présidé par le Premier chargé de crédit. Siègent également au Comité le Chef de l'Unité des opérations spéciales et le Premier chargé de l'Unité de gestion et de supervision du portefeuille. Le Premier chargé de la division finances et gestion de risques conseille le Comité de crédit pour les questions concernant pas le crédit.

Au 31 décembre 2003, l'encours du portefeuille de la SII était de 264,4 millions de dollars.

Unité de gestion et de supervision du portefeuille

L'Unité de gestion et de supervision du portefeuille de la SII, créée en 2003, assure la supervision de la performance du portefeuille d'investissements participatifs et de prêts de la SII une fois effectué le premier décaissement. Cette Unité est également chargée de superviser le processus de décaissement.

Au total, cinq chargés d'investissements en poste dans les trois bureaux régionaux de la SII (en Colombie, au Costa Rica et en Uruguay) gèrent et supervisent l'ensemble du portefeuille actuel de projets d'entreprises et d'intermédiaires financiers (fonds exclus) ; l'encours de ce portefeuille au 31 décembre 2003 était de 264,4 millions de dollars. Les

principales activités de cette Unité comprennent l'examen régulier des principaux indicateurs de performance pour chaque type de risque, l'analyse périodique des données financières, le suivi des décaissements ultérieurs, et la revue permanente de la conformité des projets avec les accords.

Le suivi actif du portefeuille de la SII allié à la proximité des chargés d'investissement en poste dans les bureaux régionaux permet d'offrir un meilleur service à la clientèle, contribue à détecter dans les meilleurs délais tout problème potentiel et aide la SII à éviter des situations qui pourraient nuire à ses intérêts. Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003, cette unité a effectué des visites de supervision sur le terrain de 67 projets d'entreprise et établissements financiers dans 20 pays, couvrant la quasi-totalité des pays membres de la SII en Amérique latine et dans les Caraïbes.

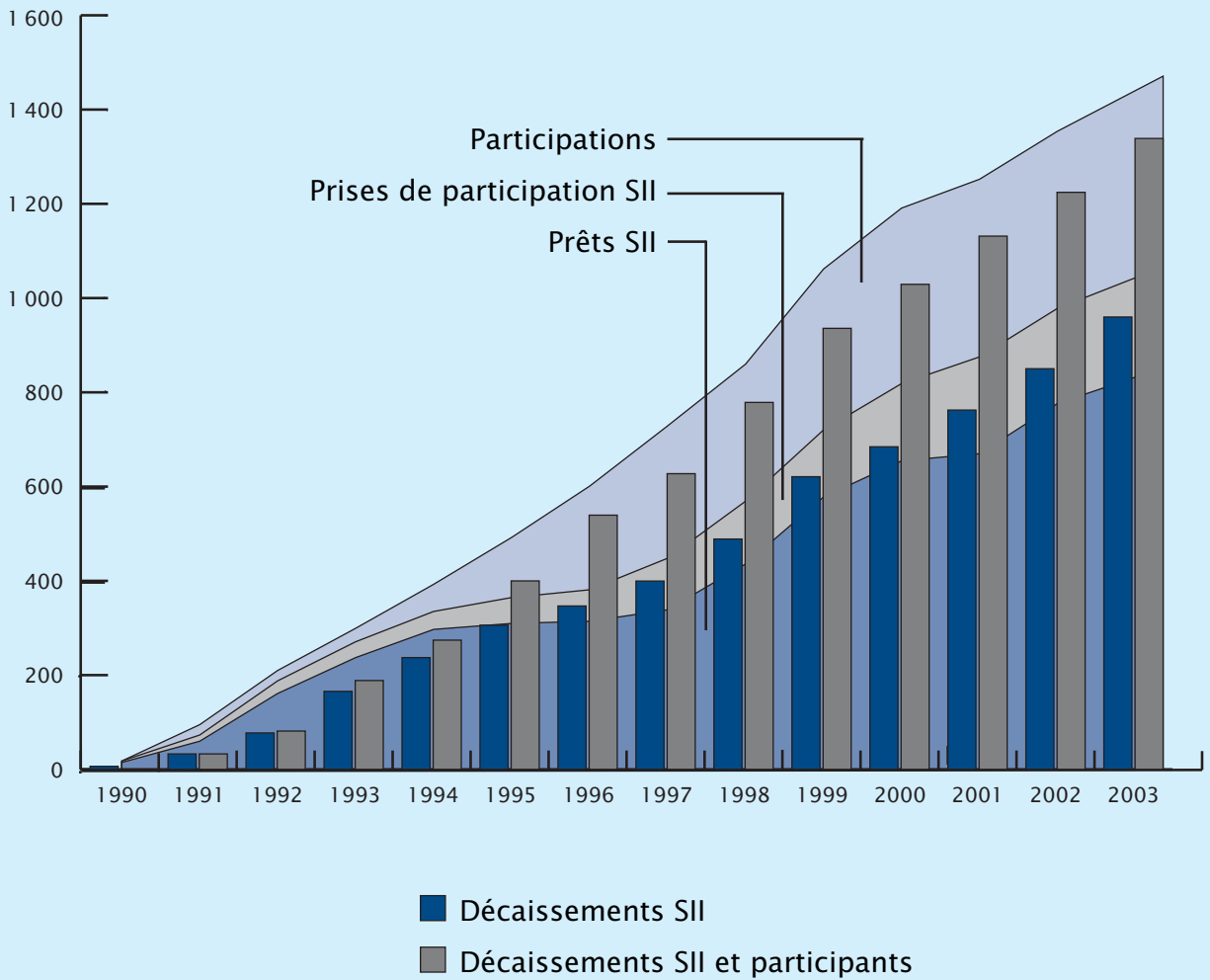
67 missions de supervision en 2003

Le suivi des fonds de capitaux propres privés dans le portefeuille est géré par les chargés d'investissement travaillant dans la Division du financement des entreprises et des institutions financières. L'Unité de gestion et de supervision du portefeuille suit également la performance et la valorisation des fonds.

Un chargé d'investissement travaillant au sein de l'Unité de gestion et de supervision du portefeuille aide les équipes de la SII chargées des projets à accélérer les décaissements et s'assure que les nouveaux engagements répondent à certaines normes de qualité minimum. Les lignes directrices actuelles applicables aux décaisse-

Portefeuille des engagements cumulatifs

Au 31 décembre 2003 (millions de dollars des États-Unis)



ments ont simplifié le traitement des décaissements afin de tirer parti au maximum des actifs productifs tout en réduisant autant que possible les pertes de crédit pour la SII. Les décaissements pour cet exercice se sont chiffrés à 109,7 millions de dollars au total—soit le niveau le plus haut depuis 1999. Les décaissements sont allés à trente-trois sociétés et établissements financiers de treize pays.

Unité des opérations spéciales

L'Unité des opérations spéciales assume ses fonctions fiduciaires spécifiques pour protéger les intérêts de la SII en maximisant le recouvrement des liquidités des prêts et investissements à problèmes en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies de recouvrement rentables. Les projets dont le profil de risque se dégrade sensiblement ou qui ont des défauts de paiement sur l'échéancier sont transférés à cette unité. Afin de diffuser les enseignements tirés des projets à problèmes et d'améliorer la culture de crédit de la SII, deux membres de l'unité sont des membres votants du Comité de crédit, le Coordinateur est un membre votant du Comité de supervision du portefeuille, et l'unité organise régulièrement des réunions avec la Division juridique.

L'unité des opérations spéciales a recouvré 15 millions de dollars et ramené 7 prêts structurés au statut de prêts productifs.

En 2003, l'Unité des opérations spéciales était responsable d'un portefeuille de 38 projets, se répartissant en investissements

participatifs et prêts. Elle a procédé à des recouvrements en liquide pour un montant de 15 millions de dollars, avec des coûts directs inférieurs à 5 % des montants recouverts. Une portion importante des recouvrements de liquidités découlait de la saisie de propriétés et de recouvrements de petits prêts obtenus auprès d'établissements financiers qui se sont effondrés. Par ailleurs, au cours de l'année, l'Unité des opérations spéciales a ramené 7 prêts restructurés au statut de prêts productifs.

Évaluation indépendante

Des indicateurs objectifs de l'efficacité du développement sont indispensables à la justification de l'emploi des fonds publics et aux fins de tirer les leçons des expériences passées, d'établir des normes de réussite et de consolider les objectifs et les valeurs du développement. C'est ce qui a amené la SII à mettre en place un système d'évaluation des projets fondé sur des directives élaborées par l'Evaluation Cooperation Group des banques multilatérales de développement. La fonction d'évaluation est scindée en deux : auto-évaluation d'une part et évaluation indépendante de l'autre. La responsabilité de l'auto-évaluation des projets incombe à la SII et le Bureau de l'évaluation et de la surveillance de la BID offre à la SII des services d'évaluation indépendants dans le cadre d'un accord passé entre les deux institutions.

En 2003, le Bureau de l'évaluation et de la surveillance a reconnu le travail accompli par la SII après avoir étudié l'impact en termes de développement des transactions de la SII avec les petites et moyennes entreprises. Le Bureau a également noté une forte corrélation entre les résultats de développement et les résultats d'investissement de la SII.

La SII répond actuellement aux suggestions du Bureau de l'évaluation et de la surveillance sur la façon d'améliorer la méthodologie d'évaluation. Elle a par exemple décentralisé l'évaluation des projets en transférant cette fonction aux unités de terrain, ajouté des indicateurs quantitatifs à la matrice d'additionnalité utilisée pour mesurer l'effet sur le développement, créé une base de données des enseignements tirés et a renforcé les fonctions de contrôle du portefeuille.

Normes en matière d'environnement et de travail

Avant que toute nouvelle opération (qu'elle soit appelée à être financée par la SII directement ou par le biais d'un intermédiaire financier) ne soit soumise au Conseil d'administration, elle passe par un processus d'examen sur le plan de l'environnement et du travail qui comprend une évaluation des éléments applicables suivants : situation de référence sur le plan environnemental ; degré de conformité avec la législation, les réglementations et normes nationales sur l'environnement ; utilisation durable des ressources naturelles ; contrôle de la pollution ; gestion des déchets ; utilisation de substances dangereuses ; analyse des principaux risques ; médecine et sécurité du travail ; sécurité incendie et des personnes ; protection de la santé humaine, des biens culturels, des populations tribales, des espèces menacées d'extinction, et des écosystèmes sensibles ; et questions de déplacement des populations.

Un résumé de chaque projet, y compris de toutes les questions relatives à l'environnement et au travail, est affiché sur le site Web de la SII 30 jours avant la date

Opérations approuvées en 2003*

(En millions de dollars des États-Unis, sauf la création d'emplois)

Pays	Projets approuvés	Secteur	Montant brut prêt**	Montant brut particip.	Montant brut prêt et particip.	Coût approximatif du projet	Valeur ajoutée annuelle	Recettes annuelles en devises	Emplois créés
Barbade	CARIBBEAN FINANCIAL SERVICES CORPORATION	Services financiers	3,0	0,0	3,0	1,0			
Bolivie	REFINERÍA ORO NEGRO S.A.	Pétrole et exploitation minière	4,0	0,0	4,0	11,9	5,5	22,1	16
Brésil	USINA MARACAJU S.A.	Agriculture et agroindustrie	3,0	0,0	3,0	16,2	3,0	3,9	310
	BANCO RABOBANK INTERNATIONAL BRASIL S.A.	Services financiers	15,0	0,0	15,0	100,0			
	BANCO SAFRA S.A.	Services financiers	10,0	0,0	10,0	50,0			
Chili	MILLAHUE & TRALLAY	Agriculture et agroindustrie	9,0	0,0	9,0	18,3	8,9	11,3	1 100
Costa Rica	ARRENDADORA INTERFIN	Services financiers	5,0	0,0	5,0				
	PIÑALES DE SANTA CLARA S.A.	Agriculture et agroindustrie	1,3	0,0	1,3	3,9		9,3	40
El Salvador	SIGMA II S.A.	Fabrication générale	5,4	0,0	5,4	10,2	2,0	3,2	10
Équateur	AGRÍCOLA GANADERA REYSAHIWAL AGR S.A.	Aviculture et élevage de bétail	8,0	0,0	8,0	16,0	3,0		20
	BANCO BOLIVARIANO	Services financiers	5,0	0,0	5,0				
	PRODUBANCO	Services financiers	7,0	0,0	7,0				
Guatemala	MACEROTI	Fabrication générale	5,0	0,0	5,0	17,6	5,2	2,0	84
Honduras	AQUA HONDURAS S.A.	Aquaculture et pêche	3,7	0,0	3,7	9,8	4,0	3,8	200
	CARACOL KNITS II S.A.	Textiles, habillement et cuir	4,5	0,0	4,5	31,7	13,0	20,7	800
Jamaïque	SUNSET BEACH RESORT	Tourisme et hôtels	10,0	0,0	10,0	53,8	30,2	23,9	339
	RBTB BANK JAMAICA LIMITED	Services financiers	10,0	0,0	10,0	10,0			
Mexique	NESTLE AGRICULTURAL SUPPLY-CHAIN FINANCING	Agriculture et agroindustrie	10,0	0,0	10,0	15,0	30,0	12,5	900
	INSTITUTO SUPERIOR AUTÓNOMO DE OCCIDENTE, A.C. UNIVA II	Éducation	1,0	0,0	1,0	1,0			
	IIC-NAFIN GUARANTEES PROGRAM	Services financiers	20,0	0,0	20,0		125,0	20,0	3 250
Panama	BANCO DEL ISTMO TRADE	Services financiers	10,0	0,0	10,0				
Paraguay	BANCO REGIONAL	Services financiers	1,0	0,0	1,0				
Pérou	AMERICAN QUALITY AQUACULTURE, S.A.	Aquaculture et pêche	2,8	0,0	2,8	8,5	2,8	4,4	140
	IQF DEL PERU	Agriculture et agroindustrie	5,5	0,0	5,5	11,0	5,6	6,2	630
Régional	COFIDES DEBT FACILITY	Délégations de crédit	30,0	0,0	30,0				
Uruguay	ZONAMERICA S.A.	Zone de traitement industriel	4,5	0,0	4,5	12,2	3,9	2,8	1 400
Total	26		193,7	0,0	193,7	398,1	242,1	146,1	9 239

* Y compris les opérations par le biais de délégations de crédit

** Y compris autres mécanismes de financement

prévue de l'approbation par le Conseil d'administration.

Tous les intermédiaires financiers avec lesquels travaille la SII sont tenus par contrat d'envoyer des représentants aux ateliers sur l'environnement afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de gestion environnementale dans leurs propres opérations et transformer les bonnes pratiques environnementales en avantages compétitifs. Ces ateliers se concentrent sur la responsabilité des banques dans le suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII.

En décembre 2003, 38 représentants de 27 établissements financiers de 12 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à un atelier de gestion environnementale organisé par la SII et la Société financière internationale.

Mesures anticorruption

La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et doivent suivre des pratiques saines de gestion financière. Pour chacune des opérations de financement, la SII évalue la présentation de l'information financière du bénéficiaire ainsi que ses capacités en matière de contrôle et de gestion, notamment des risques cruciaux—tels que les pratiques de corruption—auxquels il pourrait être soumis.

La SII examine aussi la réglementation de chaque pays hôte relative au blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque établissement financier avec cette réglementation (si elle existe) et l'adéquation de ses contrôles au plan de l'acceptation des dépôts et des activités de gestion.

La SII fait partie du Comité de contrôle de la BID, ce qui a pour effet d'intensifier les synergies entre les deux institutions et d'aligner les politiques et actions de la SII sur celles du Groupe de la BID en ce qui concerne les allégations de fraude ou de corruption. Le Groupe met un système sécurisé de téléphone, courrier électronique, télécopie et courrier à la disposition de quiconque souhaiterait déposer une allégation de fraude ou de corruption relative à toute activité financée par l'une quelconque des institutions membres du Groupe de la BID. Des renseignements complémentaires sur les politiques du Groupe de la BID contre la fraude et la corruption et la façon de signaler les cas présumés peuvent être obtenus sur le Web à : www.iadb.org/ocfc.

Coopération avec la BID

Le travail réalisé conjointement avec la BID peut constituer un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'objectif général de la coordination entre la SII et la BID est le développement des segments du secteur privé ayant trait aux stratégies et aux programmes des pays. À cette fin, la SII participe au Comité de coordination du secteur privé. Le Premier chargé de crédit de la SII conseille le Vice-président exécutif de la BID en matière d'évaluation des risques des projets de la Division secteur privé de la BID. Des membres du personnel de la SII font également partie du Groupe d'évaluation de crédits de la Division secteur privé ainsi que du Comité de crédit de la Banque pour les opérations du secteur privé. En outre, le Comité de crédit de la SII est de facto le « comité d'investissement » du Fonds multilatéral d'investisse-

ment dans le cadre du processus d'approbation des prises de participation de ce dernier.

Cette année, la SII a participé en tant que membre au Groupe de travail des transactions sûres, composé de représentants de toutes les divisions intéressées du Groupe de la BID et dirigé par le Vice-président exécutif de la Banque, chargé d'élaborer une stratégie destinée à améliorer les systèmes de garanties des opérations financières en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Fonds multilatéral d'investissement

Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a été créé en 1992 pour promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le MIF est administré par la Banque interaméricaine de développement et retient les services de la SII pour certaines prestations. De plus, le Comité de crédit opère comme Comité agrandi d'accord de crédit pour les transactions du MIF concernant les fonds d'investissements de microentreprises.

En 2003, la Société a supervisé plusieurs projets pour le MIF, a participé à la structuration et à la vérification préalable de plusieurs fonds d'investissement pour les petites entreprises et a supervisé la préparation de nouveaux investissements du MIF.

Programmes spéciaux

Programme de petits prêts

À l'instar des autres institutions s'occupant des petites et moyennes entreprises, la SII doit offrir des produits de crédit qui répondent aux besoins spéciaux de ce segment du marché et qui présentent un bon rapport coût-efficacité tant pour l'emprunteur que pour le prêteur. Pendant des

Approbations, engagements et décaissements*

(Au 31 décembre 2003—millions de dollars des États-Unis)

Pays	Nombre de projets	Approbations brutes			Engagements nets			Décaissements		
		Prêts**	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.
Argentine	27	143,7	11,0	154,7	111,0	8,8	119,8	111,0	8,8	119,8
Bahamas	2	6,0	0,0	6,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Barbade	2	3,0	4,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Belize	1	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Bolivie	13	56,6	1,9	58,5	46,3	1,3	47,6	46,3	1,3	47,6
Brésil	30	175,3	18,5	193,8	92,7	13,0	105,7	87,9	13,0	100,9
Chili	17	69,3	30,3	99,7	53,3	24,1	77,4	53,3	24,1	77,4
Colombie	15	73,2	12,9	86,0	48,0	9,5	57,5	48,0	9,5	57,5
Costa Rica	11	50,0	1,5	51,5	42,3	0,5	42,8	42,3	0,5	42,8
El Salvador	5	13,8	4,5	18,3	13,7	2,0	15,7	5,3	2,0	7,3
Équateur	13	56,3	2,5	58,8	32,3	1,8	34,1	24,3	1,8	26,1
Guatemala	9	51,1	0,5	51,6	22,1	0,0	22,1	18,9	0,0	18,9
Guyana	2	3,3	0,0	3,3	0,8	0,0	0,8	0,8	0,0	0,8
Haïti	1	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Honduras	13	60,6	1,0	61,6	31,4	0,0	31,4	24,8	0,0	24,8
Jamaïque	8	39,3	1,5	40,8	15,6	0,0	15,6	5,6	0,0	5,6
Mexique	28	128,0	45,3	173,2	57,8	27,3	85,1	50,9	19,8	70,7
Nicaragua	9	29,8	1,4	31,2	23,0	0,9	23,9	22,6	0,9	23,5
Panama	6	30,0	0,0	30,0	30,0	0,0	30,0	30,0	0,0	30,0
Paraguay	7	26,6	0,0	26,6	21,9	0,0	21,9	20,6	0,0	20,6
Pérou	23	121,8	10,8	132,6	66,8	4,5	71,3	65,9	4,5	70,3
Région	31	106,2	153,0	259,2	18,1	110,5	128,6	12,9	87,4	100,2
République dominicaine	9	55,6	0,0	55,6	26,9	0,0	26,9	26,9	0,0	26,9
Trinité-et-Tobago	4	17,5	2,8	20,3	9,6	0,6	10,2	9,6	0,6	10,2
Uruguay	13	59,6	6,2	65,8	38,5	6,0	44,6	31,0	6,0	37,1
Venezuela	11	56,8	4,7	61,5	29,5	0,0	29,5	28,3	0,0	28,3
Total	310	\$1 435,1	\$314,3	\$1 749,5	\$833,6	\$210,8	\$1 044,4	\$769,2	\$180,2	\$949,4

* Y compris les opérations par le biais de délégations de crédit

** Y compris autres mécanismes de financement

années, la SII a traité nombre de ses petits prêts par le biais de ses lignes de crédit à des intermédiaires financiers et, plus récemment, de délégations de crédit octroyées à des établissements financiers opérant dans la région. Mais le recours exclusif à de tels arrangements bridait sa capacité de satisfaire de façon adéquate les besoins des petites et moyennes entreprises de tous ses pays membres emprunteurs. Pour servir ce marché, il faut offrir une approche réceptive et proactive, des mécanismes d'analyse de crédit et d'approbation plus simples et plus rapides et un accès à des financements à long terme à des taux approuvés.

La SII a commencé à accorder des prêts allant de 150 000 à 1 500 000 dollars.

C'est pourquoi en 2002, le Conseil d'administration de la SII a approuvé l'octroi de prêts individuels allant de 150 000 dollars à 1 500 000 dollars, à concurrence de 20 000 000 dollars d'approbations totales, dans le cadre d'un programme pilote de deux ans de petits prêts. Ce programme pilote a été conçu spécifiquement pour la Bolivie, le Costa Rica et El Salvador, pour profiter de la présence de la SII sur le terrain en Amérique centrale et de l'expérience acquise dans le cadre du programme pilote Finpyme en Bolivie et au Chili. Le programme a

été lancé en Bolivie en 2003 ; la Direction présentera au Conseil un rapport donnant une évaluation de ce programme.

AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund

Vu ses compétences régionales, la SII fournit des services-conseils à l'Emerging Markets Partnership à l'occasion des investissements de ce partenariat dans des entreprises d'infrastructure en Amérique latine, notamment dans les secteurs de l'énergie électrique, des transports et des télécommunications. L'Emerging Markets Partnership est le principal conseiller de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund (LAIF). Au cours de l'exercice, la SII a fourni des services de conseil et de suivi au portefeuille de projets du LAIF.

IIC/Danish Consulting Services Trust Fund

La Société interaméricaine d'investissement et le gouvernement danois ont signé un accord de services de consultants portant sur quatre ans. Un montant de 3 millions de couronnes danoises permettra de financer des services de consultants dans le cadre du mandat de la SII de promouvoir le développement du secteur privé, la création d'emplois et la croissance durable. Une partie des fonds sera affectée aux pays membres régionaux ou aux groupes sous-régionaux de pays dont le produit intérieur brut par habitant est en dessous d'un certain seuil. Une autre partie sera réservée à la

Bolivie et au Nicaragua. Une dernière partie sera utilisée pour financer des services de consultants fournis par des ressortissants danois, de pays membres régionaux de la SII et d'autres pays membres qui ont établis des fonds fiduciaires de consultants avec la SII. Pour améliorer et renforcer les capacités locales, la préférence sera donnée aux consultants de pays bénéficiaires des investissements de la SII.

Autres fonds

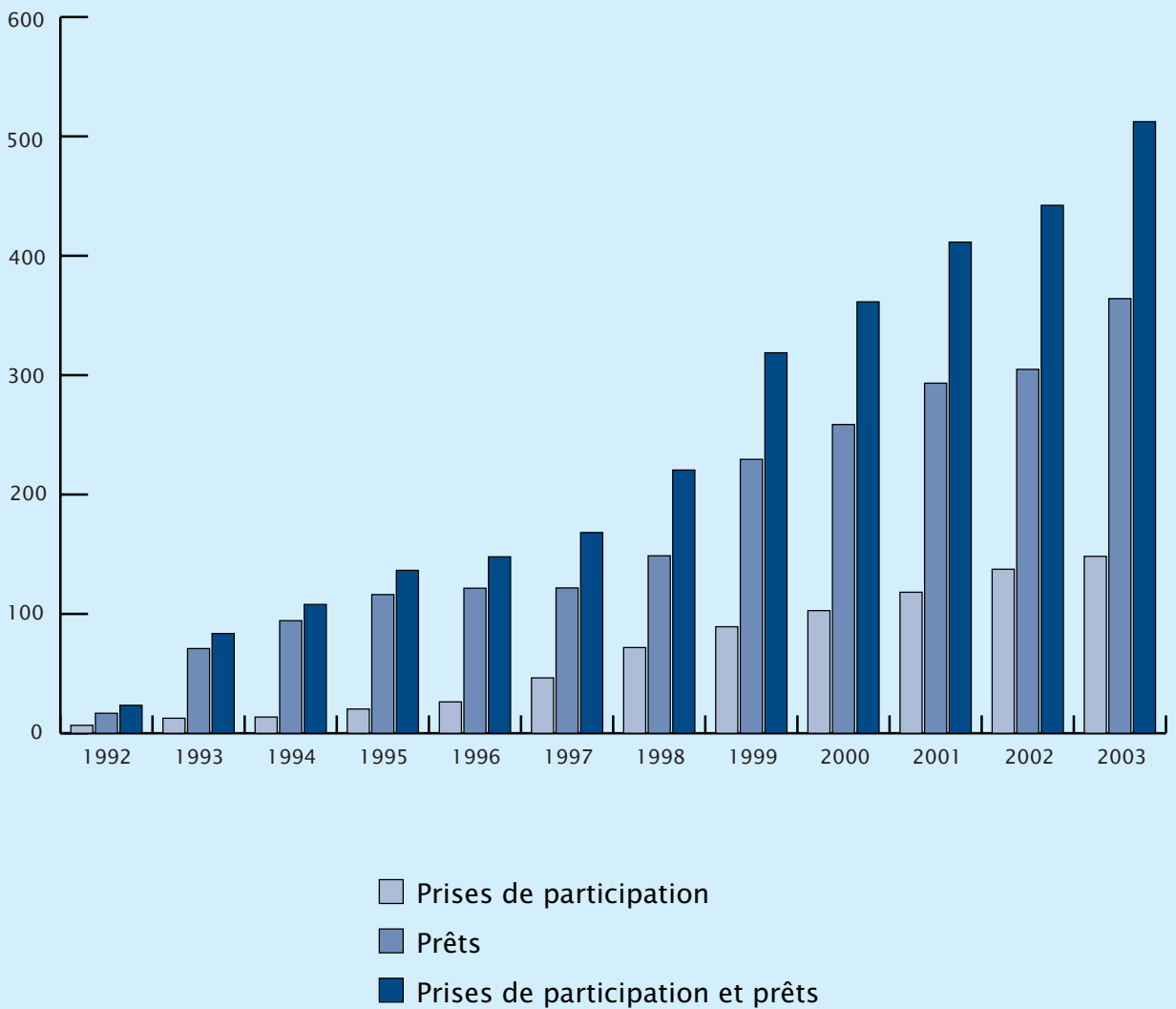
La Société peut également faire appel à des fonds spéciaux pour des études et d'autres activités, parmi lesquels figurent l'Austrian Fund, l'Evergreen Fund de la United States Trade Development Agency, l'Italian Trust Fund, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Swiss Fund et le Spanish Trust Fund de la BID. En outre, des accords de coopération sont en place avec le Centre pour le développement industriel (financé par le Fonds européen de développement dans le cadre de la Convention de Lomé) et le Fonds nordique de développement.

En 2003, quelque 285 000 dollars de fonds de coopération technique ont transité par la SII.

Quelque 285 000 dollars de fonds de coopération technique ont transité par la SII en 2003.

Financement décaissé par le biais de fonds de placement et d'intermédiaires financiers 1992-2003

(Millions de dollars des États-Unis)



Activités d'investissement au service du développement

Sources de financement

La SII dispose de plusieurs sources de financement : capital libéré, emprunts, revenu de l'investissement des liquidités et montants provenant de la vente des investissements ou du remboursement des prêts. La capacité de la Société d'octroyer des prêts et de prendre des participations est fonction du montant de son capital libéré et de ses emprunts ; l'Accord constitutif de la Société dispose en effet qu'elle ne peut emprunter plus de trois fois le montant de son capital libéré.

- *La SII finance jusqu'à 33 % du coût des nouveaux projets et 50 % du coût des projets d'expansion.*
- *Les échéances de remboursement sont étalées sur 5-12 ans et assorties de différés d'amortissement appropriés.*

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis. Leur montant peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement sont généralement étalées sur cinq à huit ans (avec un maximum de douze ans), y compris un différé d'amortissement approprié. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, sont

généralement à taux variable indexé sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR). Dans certains cas, la SII accorde des prêts convertibles, subordonnés, participatifs ou à taux fixe.

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 35 millions de dollars mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars.

La SII prend également des participations au capital jusqu'à concurrence de 33 % des fonds propres de la société dans laquelle elle investit. Au terme de la période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, un placement privé auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au préalable. Elle investit également dans des fonds d'investissement en actions dont les opérations ont un impact favorable sur le développement de la région. Ce faisant, la SII utilise plus efficacement ses ressources propres pour atteindre un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler par l'intermédiaire de fonds d'actions favorise la mobilisation des ressources propres en

attirant d'autres investisseurs institutionnels. La SII peut également faire des investissements assimilables à des prises de participation.

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 35 millions de dollars mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars. Elle finance également, quoique de façon limitée, des co-entreprises. Si la rentabilité et la viabilité financière à long terme de l'entreprise sont des conditions préalables à un financement par la SII, les autres critères de sélection sont liés à l'impact de l'entreprise sur les facteurs contribuant au développement économique.

La SII offre également du financement à toutes sortes d'institutions financières servant le secteur des moyennes et petites entreprises, parmi lesquelles on peut citer, sans que cela soit limitatif, des banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des sociétés de financement et des sociétés de services financiers spécialisés.

Récapitulatif des activités d'investissement au service du développement en 2003

Opérations directes

Les opérations de l'exercice sont présentées en une forme qui reflète l'impact global des activités de financement de la SII. Outre les approbations de projets directs, on trouve dans ce récapitulatif des informations sur les prêts secondaires, les sous-participations et les opéra-

Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

Allemagne	73 249
Argentine	289 148
Autriche	358
Bahamas	2 612
Barbade	3 000
Bolivie	10 252
Brésil	177 438
Chili	135 458
Colombie	24 493
Costa Rica	69 458
Danemark	8 038
El Salvador	14 697
Équateur	21 037
Espagne	18 631
États-Unis	396 080
Finlande	2 240
France	12 717
Guatemala	49 241
Guyana	600
Honduras	56 431
Israël	11 467
Italie	43 987
Jamaïque	4 940
Japon	17 230
Mexique	99 254
Nicaragua	23 043
Norvège	7 521
Panama	13 652
Paraguay	5 297
Pays-Bas	35 084
Pérou	70 078
Région	14 530
République dominicaine	30 043
Suède	677
Suisse	11 658
Trinité-et-Tobago	1 000
Uruguay	63 371
Venezuela	37 281
Total	1 855 289

tions en cofinancement approuvés en 2003 qui, par le biais des intermédiaires financiers, donnent un important effet de levier aux ressources fournies directement par la SII. Il donne également des chiffres sur les opportunités d'approvisionnement pour pays

emprunteurs et non-emprunteurs (114 millions de dollars en 2003).

Les opérations décrites ci-après¹¹ représentent des prêts et des programmes d'un montant

total de 193,7 millions de dollars. Cette année, trois cofinancements mobiliseront jusqu'à 125 millions de dollars de financement supplémentaire, permettant ainsi d'accroître les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région.

11. Les opérations effectuées par le biais de délégations de crédit sont en *italique*.

Prêt : 60 millions de dollars
Prêts secondaires : de 2 millions
à 10 millions de dollars

Région

Le Conseil d'administration a approuvé un mécanisme d'emprunt conjoint avec la Compañía Española de Financiación del Desarrollo S.A. (COFIDES) afin d'octroyer des prêts à long terme aux petites et moyennes co-entreprises des pays membres de la SII d'Amérique latine et des Caraïbes. Les co-entreprises seront établies entre des actionnaires de pays membres, régionaux et non-régionaux, de la SII. La COFIDES est une société espagnole de développement qui contribue au développement économique des pays émergents et en développement.

Le financement de la SII servira à moderniser ou à étendre les opérations et à améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité de ces entreprises sur les marchés national et international. Ces co-entreprises appartiendront aux secteurs industriel, manufacturier, chimique, agro-alimentaire, du bâtiment, du tourisme et des services ou à toute autre activité contribuant à générer des devises. Le financement de la SII permettra d'atteindre entre six et trente petites et moyennes co-entreprises par le biais de ce mécanisme d'emprunt.

Mécanisme de crédit : à hauteur
de 3 millions de dollars
Prêt secondaire maximum :
1 million de dollars

Barbade

Un prêt octroyé à la Caribbean Financial Services Corporation (CFSC) permettra à cette société d'offrir du financement aux petites et moyennes entreprises de la Barbade, de Guyana et de Trinité-et-Tobago ayant besoin de prêts pour répondre à leurs besoins de fonds de roulement permanents.

La SII aidera ainsi une petite société de la Barbade à créer un programme de fonds de roulement permanents pour les petites et moyennes entreprises, secteur mal servi par le système bancaire commercial. Dans le même temps, le programme aidera la société à renforcer sa présence sur le marché.

De douze à quinze petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de cette opération, dont l'effet démonstratif devrait amener d'autres institutions financières à accroître leurs prêts en faveur de ce segment de marché.

Bolivie

Prêt : 4 millions de dollars
Coût du projet :
11,9 millions de dollars

L'entreprise bolivienne Import-Export América Russ Ltda. (Refinería Oro Negro) utilisera ce prêt de la SII pour accroître sa capacité de traitement de pétrole brut et élargir sa gamme de produits en y incluant l'essence. Le projet comprend l'installation d'une nouvelle unité de traitement du pétrole brut et d'une unité de reformage catalytique. Le financement de la SII permettra à Oro Negro de remplacer une

partie des importations de gazole de la Bolivie, contribuant ainsi à une économie de devises. Tous les actionnaires de l'entreprise sont des ressortissants boliviens.

Brésil

Prêt A : 10 millions de dollars

Prêt B : 35 millions de dollars

*Prêt secondaire minimum :
200 000 dollars*

Dans le cadre de la conjoncture économique actuelle de la région, un des besoins les plus pressants est l'accès à des sources de financement des opérations commerciales permettant de préserver la viabilité des entreprises exportatrices et ainsi de stimuler l'économie nationale. C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration a approuvé un prêt en faveur de la Banco Safra S.A. au Brésil ; la SII apportera à hauteur de 15 millions de dollars du montant total et les 35 millions de dollars restants proviendront d'institutions financières internationales participant au programme de cofinancement de la SII. Le prêt servira à offrir aux entreprises brésiliennes des financements pour leurs opérations commerciales (y compris des financements pré- et post-exportation et des financements à l'importation). De quatre-vingts à cent petites et moyennes entreprises bénéficieront de cette opération.

Prêt A : 15 millions de dollars

Prêt B : 85 millions de dollars

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt A à hauteur de 15 millions de dollars et un prêt B à hauteur de 85 millions de dollars en faveur de la Banco Rabobank International Brasil S.A. afin d'aider un grand nombre de petites et moyennes entreprises à avoir accès au crédit pour acheter des biens et des services à de grandes entreprises.

Le prêt servira à financer l'achat par la banque de la totalité des quotas privilégiés d'un fonds d'investissement de créances—Fundo de Investimento em Direitos Creditórios—constitué pour racheter des escomptes de créances émis par certaines sociétés qui financent les petites et moyennes entreprises. Grâce à cette transaction, la SII aidera à créer un mécanisme permettant à de petites institutions financières de racheter les comptes à recevoir de petites entreprises agro-industrielles.

Cette opération permettra de financer entre 70 000 et 100 000 petites et moyennes entreprises brésiliennes. Ce projet encouragera d'autres institutions financières et acteurs sur les marchés financiers à utiliser cette forme de financement et ces instruments qui pourront aider à développer les marchés financiers locaux.

Prêt A : 3 millions de dollars

Prêt B : 5 millions de dollars

*Coût du projet :
16,2 millions de dollars*

Un prêt à l'Usina Maracaju, S.A. permettra à cette entreprise d'augmenter sa capacité de production de sucre et d'alcool et de parvenir au niveau d'efficacité et de productivité des principales sociétés du secteur. Ce projet comprend la mise en œuvre d'améliorations technologiques dans diverses parties du processus de broyage ainsi que l'agrandissement et la construction de logements pour les ouvriers agricoles de l'entreprise durant la campagne des récoltes.

Le financement de la Société aidera Maracaju à lancer un projet d'expansion en tirant parti des avantages comparatifs du Brésil en matière de production de sucre et d'alcool, et à mieux se placer sur les marchés internationaux.

Le projet générera 310 emplois directs, dont 290 nouveaux emplois d'ouvriers agricoles, bénéficiant aux familles à faible revenu. Le projet devrait également générer 38,7 millions de dollars de revenu net en devises.

Chili

Prêt : 9 millions de dollars
Coût du projet :
18,3 millions de dollars

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt aux entreprises Agrícola Millahue Ltda. et Agrícola Trallay Ltda. pour financer des plantations fruitières (pommiers avant tout), des programmes de contrôle de la qualité et le développement de nouvelles pépinières, et contribuer au fonds de roulement permanent nécessaire pour les dépenses avant et après les récoltes.

Grâce à ce projet, la SII apportera son soutien au secteur des exportations agricoles du Chili, qui est devenu un leader mondial du fait de ses avantages comparatifs et compétitifs en matière de production de pommes et autres fruits. Le financement de la SII permettra à ces entreprises de consolider leurs efforts pour se positionner à égalité concurrentielle avec les grandes entreprises internationales et lutter à égalité avec les exportateurs d'autres pays de l'hémisphère sud. Ce financement rendra possible la création d'environ 1 100 emplois au cours de la campagne des récoltes et permettra à une entreprise de taille moyenne d'assurer sa stabilité opérationnelle et financière.

Costa Rica

Prêt : à hauteur de
5 millions de dollars
Crédit-bail moyen : 35 000 dollars

Un des moyens les plus rentables pour la SII d'atteindre son marché cible consiste à apporter son soutien aux institutions financières qui financent les petites et moyennes entreprises. En une seule opération, la SII atteint un grand nombre d'entreprises privées tout en garantissant que ses ressources sont utilisées conformément à ses lignes directrices et à sa stratégie commerciale.

Un prêt en faveur de Arrendadora Interfin, la plus ancienne et la plus grande société de crédit-bail financier du Costa Rica, permettra à la SII de donner accès à des financements à long terme à quelque 430 petites et moyennes entreprises costa-ricaines d'exportation qui ont besoin d'acheter du matériel pour améliorer leur productivité et ceci, en complément au financement local.

L'opération appuiera le développement d'un instrument financier permettant aux petites et moyennes entreprises de réduire leurs besoins en capital et de gérer leur risque d'actifs. Au Costa Rica, le crédit-bail financier a permis d'avoir un meilleur accès aux ressources destinées à accroître les investissements dans les biens, tant dans le secteur privé qu'au sein des institutions publiques.

Prêt : 1,25 million de dollars
Coût du projet : 3,9 millions de dollars

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt en faveur de Piñales de Santa Clara S.A. dans le cadre d'un accord de délégation de crédit entre la Latin American Agribusiness Development Corporation et la SII.

Le projet porte sur l'expansion d'une plantation d'ananas destinés à l'exportation. Il couvre l'acquisition, le développement et l'ensemencement d'une plantation d'ananas de 170 hectares ainsi que les besoins en fonds de roulement.

Une fois terminé, le projet d'expansion devrait créer quarante postes permanents. Piñales de Santa Clara contribue actuellement 8,5 millions de dollars par an aux ressources en devises du Costa Rica par le biais de ses exportations d'ananas frais. Les devises qui seront générées par le prêt se monteront à 800 000 dollars par an.

El Salvador

*Prêt : à hauteur de
5,4 millions de dollars
Coût du projet :
10,2 millions de dollars*

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à Sigma, S.A. pour un projet d'expansion qui comprend le financement des fonds de roulement permanents et l'amélioration et l'expansion de plusieurs divisions de Sigma par le biais d'investissements dans de nouvelles machines permettant d'améliorer la qualité des produits et d'introduire plus de souplesse dans les opérations. Sigma imprime, conçoit et fabrique des emballages en carton ondulé, des contenants en plastique et de l'emballage souple.

Ce projet couvre également la dernière phase de la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information qui permettra une meilleure gestion des stocks et le contrôle complet du cycle commercial. Sigma cherche à augmenter sa part de marché sur les marchés régionaux tout en maintenant sa part de marché en Amérique centrale. Ce projet de modernisation permettra à l'entreprise de faire face à la demande élevée provenant de clients clés pour des produits spécifiques de haute qualité. Il générera 31,9 millions de dollars de devises nettes au cours des dix premières années et créera dix emplois.

Équateur

*Prêt : 5 millions de dollars
Prêts secondaires : de
10 000 à 100 000 dollars*

Un prêt de la SII à la Banco Bolivariano C.A. aidera à offrir du financement à de petites et moyennes entreprises équatoriennes pour des opérations de commerce extérieur, y compris d'exportation et d'importation, ainsi que pour les fonds de roulement liés aux activités d'import-export.

Le prêt permettra à la SII d'offrir du financement à un nombre important de petits et moyens exportateurs qui ont du mal à avoir accès à des lignes de financement du commerce ou des opérations. Ce mécanisme de crédit permettra aux petites et moyennes entreprises équatoriennes d'accroître leurs exportations, ce qui augmentera les rentrées de devises dont l'économie a besoin. Au moins cinquante petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de cette transaction.

*Prêt : à hauteur de
7 millions de dollars
Prêt secondaire maximum :
1 million de dollars*

La SII accordera un prêt à la Banco de la Producción, S.A. (PRODUBANCO) pour financer les opérations commerciales de petites et moyennes entreprises équatoriennes. L'opération comprendra le financement avant et après exportations et des prêts pour les fonds de roulement liés aux activités d'exportation.

De quatre-vingts à cent petits et moyens exportateurs équatoriens devraient bénéficier de cette opération qui stimulera ainsi la croissance économique et augmentera les rentrées de devises pour l'économie. Les entreprises bénéficiaires devront respecter les normes de la SII en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail ainsi que les réglementations locales du travail.

*Prêt : à hauteur de
8 millions de dollars
Coût du projet :
16 millions de dollars*

La Société a octroyé un prêt à l'Agrícola Ganadera Reysahiwal S.A., entreprise laitière équatorienne de taille moyenne, pour un projet d'expansion comprenant la création de vingt emplois. Le projet inclut des travaux de génie civil et l'achat de machines qui permettront de faire passer la production de 70 000 à 130 000 litres de lait par jour. L'entreprise achètera également du nouveau matériel de conditionnement, ce qui augmentera la production de yoghourts, ainsi que des

filtres pour la production de fromage. Ces mesures devraient aussi améliorer la qualité des produits transformés.

Le projet comprend également l'amélioration de la productivité des fournisseurs, quelque 600 petites exploitations bovines familiales, grâce à l'octroi de crédits pour l'achat d'engrais, de semences et de bétail de qualité, ainsi que pour la fourniture d'une assistance technique et de services-conseils.

En outre, l'entreprise mettra en œuvre un système de distribution par camions réfrigérés qui seront fournis aux 77 distributeurs indépendants actuels grâce à un plan de financement géré par Reysahiwal. Enfin, le projet comprend le refinancement de quelque 3 millions de dollars d'endettement à court terme auprès des banques locales.

Guatemala

*Prêt : à hauteur de
5 millions de dollars
Coût du projet :
17,6 millions de dollars*

Tejas Cerámicas Maya, S.A. (MACEROTI) utilisera un prêt de la SII pour construire et exploiter une usine de fabrication de tuiles en céramique, de blocs pour murs et de blocs à paver extrudés. La fabrication ciblera les marchés du Guatemala et de l'Amérique centrale.

Par le biais de cette opération, la SII apportera son soutien aux petites et moyennes entreprises guatémaltèques des secteurs du bâtiment et de l'exportation, car MACEROTI augmentera l'approvisionnement en produits céramiques en Amérique centrale avant de cibler les marchés de la côte Est des États-Unis d'Amérique et du Mexique.

Le projet devrait créer quelque 84 emplois directs et générer 20,4 millions de devises sur la durée de sa vie.

Honduras

*Prêt : à hauteur de
3,7 millions de dollars
Coût du projet :
9,8 millions de dollars*

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à Aqua Corporación de Honduras S.A. pour un projet d'expansion visant à accroître la production annuelle de biomasse de tilapia frais. Il comprendra la construction de nouveaux étangs de pisciculture et l'augmentation de la capacité de transformation et de conditionnement de l'entreprise, ainsi que la fourniture de fonds de roulement supplémentaires. Le projet prévoit également la construction d'un établissement d'équarissage qui permettra à l'entreprise de transformer tous les déchets de poisson en farine de poisson.

Avec cette opération, la SII soutiendra le développement d'une industrie relativement nouvelle au Honduras, entièrement orientée vers les marchés d'exportation, générant ainsi des rentrées de devises dans le pays avec une source non traditionnelle d'exportations. Le projet d'expansion créera 200 emplois directs et de nombreux emplois indirects liés à l'élevage et à l'exportation de tilapia frais.

La participation de la Société au projet permettra à une petite entreprise ayant besoin de financements à long terme de s'agrandir et de devenir concurrentielle sur le marché international.

*Prêt : 4,5 millions de dollars
Coût du projet :
31,7 millions de dollars*

Caracol Knits, S.A. de C.V., fabricant de textiles, utilisera un prêt de la SII pour investir dans du matériel qui lui permettra d'augmenter sa capacité de fabrication de plus de 100 %. Caracol Knits est reconnue comme une entreprise modèle du secteur textile au Honduras et ce projet financé par la SII lui permettra également d'ajouter plus de valeur à ses opérations traditionnelles de *maquiladora*.

Avec ce projet, la SII apportera son soutien au secteur textile hondurien, générant plus de 800 emplois directs et des revenus en devises importants pour l'économie. En outre, le projet encouragera les transferts de technologie et l'acquisition de savoir-faire par la main d'œuvre locale. La participation de la SII rendra aussi possible l'expansion d'une station de traitement d'eau correspondant à l'accroissement de la capacité de l'usine, conformément aux principes directeurs de la SII en matière d'environnement.

Jamaïque

*Prêt : 10 millions de dollars
Prêt secondaire moyen :
moins de 1 million de dollars*

RBTT Bank Jamaica Limited utilisera un prêt de la SII pour offrir du financement à des petites et moyennes entreprises jamaïcaines ayant besoin de fonds à long terme pour l'achat d'immobilisations ou de machines, ou pour leurs fonds de roulement. Cette opération devrait bénéficier à dix ou douze petites et moyennes entreprises et contribuer ainsi au développement du secteur privé à la Jamaïque.

*Prêt : à hauteur de
10 millions de dollars
Coût du projet :
53,8 millions de dollars*

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à Sunset Beach Resort & Spa Hotel Limited, complexe hôtelier de villégiature tout compris, pour un projet comprenant l'achat d'une nouvelle propriété et l'agrandissement et la modernisation des installations existantes. Sunset Beach représente actuellement 2,6 % de toutes les chambres d'hôtel de la Jamaïque et le projet d'expansion devrait permettre de faire passer ce pourcentage à 4 %.

Le financement permettra à la société de s'étendre dans la zone de Negril, une des destinations touristiques les plus prisées des Caraïbes. En outre, la société prévoit de réaliser d'importantes économies d'échelle et de renforcer sa position sur le marché en tant que plus grand hôtel indépendant de l'île.

En soutenant ce projet, la Société favorisera des rentrées de devises dans le pays puisque 96 % des revenus de la société sont en dollars des États-Unis.

Mexique

*Prêt : 1 million de dollars
Coût du projet : 1 million de dollars*

L'Instituto Superior Autónomo de Occidente, A.C. (UNIVA II) est un établissement d'enseignement à but non lucratif dans le centre du Mexique qui a plus de quarante ans d'expérience dans le secteur. UNIVA cible les classes moyenne et ouvrière en offrant des horaires de cours souples et pratiques pour les gens qui travaillent. Il fonctionne dans trois des cinq États ayant la plus faible fréquentation scolaire du Mexique.

UNIVA utilisera un prêt de la SII pour acheter du matériel de laboratoire, des ordinateurs et des véhicules pour transporter les enseignants jusqu'à d'autres campus ou à des programmes en entreprise, ajoutant ainsi au projet financé par la SII en 2002 qui a contribué à financer des bâtiments, une bibliothèque et du matériel dans certains campus d'UNIVA.

Des milliers d'étudiants bénéficieront des nouveaux services résultant de ce projet. Au début de 2003, UNIVA avait 12 046 étudiants ; d'ici 2010, ce chiffre devrait être supérieur à 21 700 étudiants. En 2002, 2 283 étudiants ont bénéficié du programme de bourses.

*Garanties : 20 millions de dollars
Maximum par bénéficiaire :
200 000 dollars*

La SII a signé un accord de programme de garantie pour le financement des chaînes d'approvisionnement avec Nacional Financiera S.N.C. (NAFINSA), la plus grande banque de développement du Mexique et le leader en matière de financements aux petites entreprises qui fournissent des biens et des services aux agences du secteur public et aux entreprises privées de premier plan.

Le programme canaliserait un maximum de 200 000 dollars par bénéficiaire aux petits fournisseurs des entreprises de premier plan opérant dans divers secteurs productifs dans tout le Mexique, bénéficiant ainsi aux entreprises qui génèrent des emplois et produisent des marchandises qui sont essentielles pour l'économie d'un certain nombre de régions.

Le programme de garantie devrait atteindre de 500 à 800 bénéficiaires sur les sept ans de la durée de vie du projet. On prévoit donc qu'il contribuera à créer de 2 500 à 4 000 emplois, à générer des recettes d'exportation annuelles d'une valeur comprise entre 15 millions et 25 millions de dollars et à apporter de 100 millions à 150 millions de dollars par an au produit intérieur brut mexicain. La participation des institutions financières locales mobilisera cinq dollars pour chaque dollar fourni par la SII.

*Programme : à hauteur
de 10 millions de dollars
Prêts secondaires :
de 5 000 à 50 000 dollars
Coût du projet :
15 millions de dollars*

Ce programme destiné à financer les petites exploitations agricoles qui fournissent du lait à Nestlé México S.A. de C.V. a été structuré en collaboration avec Nestlé et une institution financière locale. Ces dernières se chargeront du côté opérationnel du programme. Nestlé sera administrateur du programme, agent de recouvrement et d'identification et membre du comité d'évaluation. L'institution financière locale sera l'administrateur fiduciaire et tous les prêts de la SII aux petites exploitations agricoles passeront par son intermédiaire. Une fois les prêts négociés et approuvés, la SII assumera le risque direct vis-à-vis de chaque bénéficiaire. Le financement initial pour le programme pilote est de 10 millions de dollars ; les prêts secondaires ne dépasseront pas 50 000 dollars par entreprise. Grâce à ce programme, la SII prévoit de fournir des financements directs à quelque 300 à 600 petits producteurs laitiers dans tout le Mexique. Ce programme sur dix ans garantit la durabilité à long terme et le soutien continu pour les petits producteurs. Selon des estimations conservatrices, le programme générera en moyenne au moins deux emplois par prêt/exploitant agricole dans ce secteur à forte intensité de main-d'œuvre. En outre, le programme économisera des dépenses en devises évaluées entre 10 et 15 millions de dollars par an et contribuera de 25 millions à 35 millions de dollars par an au produit intérieur brut du Mexique.

Panama

*Prêt : 10 millions de dollars
Prêt secondaire : 10 000 dollars
à 2 millions de dollars*

Un prêt à la Primer Banco del Istmo S.A. (BANISTMO) aidera à octroyer du financement aux petites et moyennes entreprises du Panama, du Costa Rica et du Honduras pour des opérations d'import-export, y compris pour les fonds de roulement liés aux activités d'exportation et d'importation.

Les fonds de la SII soutiendront la revitalisation de l'industrie manufacturière, amenant une augmentation de la production et de l'emploi. Le projet apportera également du financement pour l'achat

de matières premières, de pièces détachées et d'autres facteurs de production importés et générera des devises en permettant la poursuite des opérations de fabrication et d'exportation des marchandises. Quelque 140 à 160 petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de cette opération.

Paraguay

*Prêt : à hauteur de
1 million de dollars
Prêt secondaire maximum :
100 000 dollars*

Le Conseil d'administration a approuvé un prêt à la Banco Regional S.A. pour le financement des fonds de roulement des petites et moyennes exploitations agricoles du Paraguay. Les fonds serviront à financer l'achat par les producteurs de soja et de blé de fournitures pour l'ensemencement et la récolte en cycles courts, afin que les bénéficiaires puissent rembourser les prêts avec le produit de leurs récoltes.

Avec cette opération, la SII aidera une petite banque régionale paraguayenne à créer un programme de financement de fonds de roulement permanents ciblant les petites et moyennes entreprises agro-industrielles. Ce secteur est actuellement mal servi par le système bancaire commercial. La SII stimulera en même temps l'acheminement de fonds vers les petites et moyennes entreprises ayant besoin de fonds de roulement permanents. Ce programme devrait avoir un effet de démonstration et amener d'autres institutions financières à accroître leurs activités financières dans ce segment du marché.

Pérou

*Prêt : 2,8 millions de dollars
Coût du projet :
8,5 millions de dollars*

American Quality Aquaculture, S.A. est une entreprise nouvellement créée qui prévoit de mettre en place un complexe d'élevage ultra-intensif de tilapia, capable de produire toute l'année grâce à un système novateur basé sur l'échange massif d'eau amenée par gravité, tirant avantage de la topographie du site et clairement centré sur l'exportation.

Le projet comprend la construction d'un centre de pisciculture de tilapia, d'une station de pompage, d'un laboratoire, d'installations de stockage, d'une usine de transformation et l'achat de ses machines et de son matériel.

L'entreprise envisage de créer 140 emplois dans une région économiquement déprimée du pays ce qui aidera la relance de l'économie du Nord du Pérou.

*Prêt : à hauteur de
5,5 millions de dollars
Coût du projet : 11 millions de dollars*

Un prêt aux entreprises IQF del Perú, S.A. et Sociedad Agrícola Tacaraca, S.A. sera utilisé pour un projet d'expansion comprenant l'augmentation des capacités d'ensemencement et de transformation de ces entreprises et la construction et l'équipement d'une conserverie. Le financement permettra à IQF d'accroître de 80 % ses exportations annuelles.

Ce projet comprend l'achat d'environ 390 hectares de terres agricoles dans la vallée d'Ica qui serviront à la culture des asperges, des artichauts et des avocats, augmentant ainsi l'approvisionnement des fruits et légumes frais produits par l'entreprise. Les fonds de la SII serviront également à installer un nouveau tunnel IQF (surgélation individuelle rapide) dans l'une des usines de transformation de l'entreprise et à construire et équiper une conserverie adjacente à cette usine. Le projet permettra également d'augmenter la capacité de stockage de

produits surgelés de l'entreprise et d'installer des systèmes d'irrigation dans les nouvelles exploitations agricoles.

Grâce au soutien apporté à ce projet, la SII rendra possible la création de 630 emplois à Ica et dans les collectivités environnantes, ce qui améliorera le niveau de vie dans la région. Cela augmentera également la capacité de production des produits agricoles pour lesquels la demande a sensiblement augmenté. Du fait que tous ces produits sont vendus à l'étranger, la capacité de génération de devises passera d'un total de 12,7 millions de dollars par an à près de 20, 7 millions de dollars par an par suite de ce projet.

Uruguay

Prêt : 4,5 millions de dollars

*Coût du projet :
12,2 millions de dollars*

Un prêt à Zonamerica S.A. soutiendra l'expansion du secteur uruguayen très compétitif des services de bureaux et de parcs technologiques dans la zone du Mercosur. Le financement de la SII aidera l'entreprise à profiter au maximum des avantages comparatifs de l'Uruguay tels que sa situation géographique, la présence d'une main d'œuvre qualifiée et son infrastructure.

Ce projet permettra à des entreprises nationales et étrangères d'établir leurs opérations en Uruguay, amenant avec elles des pratiques modernes de gestion et des technologies de pointe dans les domaines de la fabrication de logiciels et de la biotechnologie, ainsi que les secteurs des services communs et des services financiers. Ce financement à long terme conduira à la création de 1 100 emplois dans le parc technologique, en sus des 300 emplois durant la construction. Le coût de ce projet couvre l'augmentation de l'espace de bureaux et de laboratoires et des investissements en technologie, en services et en infrastructure complémentaires visant à améliorer les services fournis et à satisfaire la demande générée par la capacité accrue du parc technologique.

Opérations par le biais des fonds de placement

La SII canalise ses prises de participations principalement sur les fonds d'investissement privés dont elle est partenaire. Les objectifs du programme de fonds de placement privés de la SII sont :

- de maximiser la valeur ajoutée pour les petites et moyennes entreprises de la région en travaillant avec des gestionnaires disposant d'une solide expérience pratique
- de promouvoir le flux de capitaux à long terme vers la région et de canaliser la classe d'actifs privés vers d'autres investisseurs institutionnels, et
- de minimiser son propre risque de portefeuille par le biais de la diversification.

Depuis 1989, la SII a approuvé vingt-huit prises de participation dans des fonds d'investissement pour un montant total de 166 millions de dollars. Ces fonds ont une capitalisation globale de 1,87 milliard de dollars. La SII a décaissé un montant total de 100 millions de dollars en faveur de 183 entreprises dans 19 pays de la région par le biais de fonds d'investissement.

Le portefeuille de la SII compte actuellement vingt-cinq fonds actifs avec un total d'engagements de 144 millions de dollars. On trouvera ci-après un récapitulatif des projets qui ont reçu un financement de la SII en 2003 par le biais des fonds d'investissement suivants : Advent Latin America II, Aureos Central American Fund, Caribbean Basin Power Fund, CEA Latin America Communications Partners et Negocios Regionales.

Montant investi par le fonds : 8,79 millions de dollars

Participation de la SII au montant investi : 326 000 dollars

Entreprise qui participe à l'agrandissement du Terminal 2 de l'aéroport de Mexico.

Montant investi par le fonds : 5,4 millions de dollars

Participation de la SII au montant investi : 200 000 dollars

Investissement complémentaire dans une entreprise mexicaine de technologie de l'information qui offre des services d'application, d'intégration de systèmes, de conseils et de gestion des données.

Montant investi par le fonds : 5,27 millions de dollars

Participation de la SII au montant investi : 351 550 dollars

Centrale électrique au fuel lourd, de 76 mégawatts, construite à la Jamaïque en 1995.

Montant investi par le fonds : 3,35 millions de dollars

Participation de la SII au montant investi : 520 000 dollars

Investissement dans une entreprise mexicaine de publicité et de panneaux publicitaires.

Montant investi par le fonds : 2 millions de dollars

Participation de la SII au montant investi : 615 384 dollars

Entreprise chilienne qui fabrique et distribue des produits chimiques pour les industries minière et du bâtiment et travaux publics.

Montant investi par le fonds : 1,9 million de dollars

Participation de la SII au montant investi : 158 205 dollars

Entreprise du Costa Rica qui transforme et torréfie du café et contrôle plus de 20 % du marché.

Montant investi par le fonds : 1 million de dollars

Participation de la SII au montant investi : 115 340 dollars

Investissement supplémentaire dans une entreprise mexicaine de télécommunications qui crée, développe, assure l'entretien et exploite l'infrastructure pour l'interconnexion et les services dans des domaines tels que la téléphonie, la transmission des données, la télévision par câble et d'autres services à valeur ajoutée.

Prêts secondaires octroyés par des intermédiaires financiers locaux

Les intermédiaires financiers locaux utilisant les prêts de la SII peuvent accorder de plus petits prêts à des entreprises plus petites que la SII ne pourrait le faire directement. Ce type de prêt a également un effet multiplicateur important car les établissements de prêt sont tenus de réinvestir le produit des prêts secondaires à mesure que ces derniers sont remboursés. Depuis 1989, la SII a approuvé 92 prêts en faveur d'intermédiaires financiers locaux pour un montant total de 592 millions de dollars. Ces intermédiaires financiers ont à leur tour accordé des prêts secondaires pour un montant total de 678 millions de dollars à plus de 3 729 petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes. On trouvera ci-après un récapitulatif des projets qui ont reçu un financement de la SII en 2003 par le biais d'intermédiaires financiers.

Total des prêts secondaires en 2003 : 1 de 714 000 dollars

La Banco Improsa Costa Rica offre des services liés au commerce international. Elle utilise un prêt de 6 millions de dollars qu'elle a reçu de la SII en 2000 pour répondre à la demande de prêts à long terme libellés en dollars des petites et moyennes entreprises du Costa Rica.

Total des prêts secondaires en 2003 : 1 de 140 000 dollars

La Banco Popular Dominicano a reçu de la SII en 2000 un prêt A de 10 millions de dollars et un prêt B de 19 millions de dollars. Les fonds servent à octroyer des crédits à de petites et moyennes entreprises dominicaines, principalement des entreprises d'exportation.

Total des prêts secondaires en 2003 : 36 pour 3,6 millions de dollars

Au Pérou, América Leasing a reçu un prêt de 5 millions de dollars en 2002. Le prêt sert à fournir des financements à de petites et moyennes entreprises péruviennes par le biais de contrats de location-financement à moyen et long terme pour des projets de modernisation et/ou d'expansion au Pérou.

Total des prêts secondaires en 2003 : 1 pour 1,3 million de dollars

Suleasing est un professionnel du crédit-bail en Colombie et dans d'autres pays latino-américains. Suleasing a signé un engagement de prêt de 10 millions de dollars en 2002.

Total des prêts secondaires en 2003 : 5 pour 2 millions de dollars

Un prêt de 2 millions de dollars à la Banco Interamericano de Finanzas (BIF) a été signé en février 2003 pour offrir du financement à de petites et moyennes entreprises péruviennes.

Total des prêts secondaires en 2003 : 11 pour 10 millions de dollars

Un prêt de 10 millions de dollars à la Banco de Bogotá a été signé en juillet 2003 pour offrir du financement à de petites et moyennes entreprises colombiennes.

Total des prêts secondaires en 2003 : environ 14 pour 7 millions de dollars

Un accord de prêt de 7 millions de dollars de financement des opérations de commerce extérieur a été signé en août 2003 avec la Banco de la Producción S.A. (Produbanco). Le prêt servira à offrir du financement aux petites et moyennes entreprises équatoriennes pour des opérations import-export de commerce extérieur et pour leurs fonds de roulement liés aux activités d'import-export. Le prêt de la SII permettra de financer des transactions allant de 10 000 dollars à 1 million de dollars. Les opérations auront une durée moyenne de 90 à 180 jours.

Total des prêts secondaires en 2003 : environ 10 pour 10 millions de dollars

Un prêt de 10 millions de dollars à la Banco del Istmo S.A a été signé en septembre 2003 pour offrir des financements aux petites et moyennes entreprises du Panama, du Honduras et du Costa Rica pour des opérations commerciales. Le prêt de la SII permettra de financer des opérations allant de 10 000 dollars à 2 millions de dollars. Les opérations auront une durée moyenne de 90 à 180 jours.

Total des prêts secondaires en 2003 : environ 50 pour 10 millions de dollars

Au Brésil, la Banco Safra va utiliser ces fonds pour élargir ses activités de financement des opérations commerciales avec les petites et moyennes entreprises. Le prêt a été signé en octobre 2003 pour un montant maximum de 10 millions de dollars. Le prêt rendra possible le financement d'opérations d'un minimum de 200 000 dollars, remboursables en moyenne entre 90 et 180 jours.

États financiers

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

Bilan

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2003	2002
ACTIF		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 19 110	\$ 19 859
Titres négociables	65 841	57 707
Investissements		
Prêts	306 314	268 827
Moins provisions pour pertes	(45 264)	(45 702)
	261 050	223 125
Participations	112 364	114 090
Moins provisions pour pertes	(41 177)	(41 146)
	71 187	72 944
Titres adossés à des prêts hypothécaires	—	4 816
Total des investissements	332 237	300 885
Montants à recevoir et autres actifs	9 001	6 788
Total de l'actif	\$ 426 189	\$ 385 239
PASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres éléments de passif	\$ 6 651	\$ 17 868
Intérêts et commissions d'engagement à payer	2	482
Emprunts	80 000	85 000
Total du passif	\$ 86 653	\$ 103 350
Capital		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites	696 320	691 560
Moins souscriptions à recevoir	(307 925)	(358 635)
	388 395	332 925
Report à nouveau débiteur	(48 859)	(51 036)
Total du passif et du capital	\$ 426 189	\$ 385 239

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat et des bénéfices non distribués
Pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2003	2002
REVENUS		
Titres négociables	\$ 1 284	\$ 1 706
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts	11 878	12 100
Commissions d'engagement	348	385
Commissions d'ouverture	676	983
Autres revenus (prêts)	527	619
	<u>13 429</u>	<u>14 087</u>
Investissements sous forme de participations		
Plus-values sur ventes de participations	886	539
Dividendes	1 561	1 165
Autres revenus (participations)	109	472
	<u>2 556</u>	<u>2 176</u>
Titres adossés à des prêts hypothécaires		
Intérêts	339	614
Pertes et plus-values sur titres adossés à des prêts hypothécaires	1 315	(1 829)
	<u>1 654</u>	<u>(1 215)</u>
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	3 032	2 110
	<u>\$ 21 955</u>	<u>\$ 18 864</u>
DÉPENSES		
Dépenses administratives	15 461	16 012
Provisions pour pertes sur prêts et participations	(515)	44 480
Pertes et plus-values sur produits dérivés	1 906	(2 524)
Coût des emprunts	2 926	2 012
	<u>19 778</u>	<u>59 980</u>
RÉSULTAT NET	2 177	(41 116)
REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR EN DÉBUT D'EXERCICE	(51 036)	(9 920)
REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR EN FIN D'EXERCICE	<u>\$ (48 859)</u>	<u>\$ (51 036)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2003	2002
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements prêts	\$ (97 830)	\$ (64 555)
Décaissements participations	(10 780)	(19 276)
Décaissements titres adossés à des prêts hypothécaires	(2 290)	(3 921)
Remboursements prêts	57 726	55 667
Ventes de participations	3 750	2 000
Rendement de l'investissement sur placements fermés	4 202	3 972
Remboursements titres adossés à des prêts hypothécaires	8 421	1 614
Produit d'actifs recouvrés	7 280	679
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	\$ (29 521)	\$ (23 820)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Décaissements des emprunts	50 000	50 000
Remboursements des emprunts	(55 000)	(70 000)
Souscriptions au capital	55 470	52 900
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations de financement	\$ 50 470	\$ 32 900
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION		
Bénéfice ou perte net	2 177	(41 116)
Titres négociables		
Achats	(63 653)	(28 299)
Ventes, effets venant à échéance et remboursements	55 000	21 055
	(8 653)	(7 244)
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation :		
Provision pour pertes sur investissements (prêts et participations)	(515)	44 480
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(2 213)	(2 726)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	(11 217)	11 549
Variation des intérêts et commissions d'engagement à payer	(480)	458
Pertes ou plus-values sur titres adossés à des prêts hypothécaires	(1 315)	1 829
Pertes ou plus-values latentes sur titres négociables	518	(27)
	(15 222)	55 563
Flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation	(21 698)	(7 203)
Variation nette d'espèces et valeurs assimilables	(749)	16 283
Espèces et valeurs assimilables en début d'exercice	19 859	3 576
Espèces et valeurs assimilables en fin d'exercice	\$ 19 110	\$ 19 859
Information complémentaire :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	2 426	\$ 1 377

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndicats de prêts, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations exclusivement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

Note A — Principes comptables essentiels et principes connexes

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (GAAP US).

Présentation des états financiers — Certains montants de l'exercice précédent ont été réagencés pour coïncider avec la présentation de l'exercice.

Emploi d'estimations — La préparation d'états financiers conformément aux principes de comptabilité généralement admis aux États-Unis (GAAP) exige que l'on ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des résultats au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les participations et l'estimation de la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires et de tous les instruments dérivés, ont été faites avec beaucoup de discernement. Les opérations de la Société comportent des risques et des incertitudes inhérentes. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société. Se reporter au plus ample examen de la question à l'alinéa ci-dessous intitulé Provisions pour pertes sur prêts et participations.

Espèces et valeurs assimilables — Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine d'au plus trois mois sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces.

Titres négociables — Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État ou d'organismes étatiques, dans des dépôts à terme et dans des titres garantis par des créances conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de duration. Les obligations d'État et d'organismes étatiques comprennent les obligations à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. La Société classe son portefeuille de titres négociables en tant qu'activité boursière et elle comptabilise ses investissements à leur valeur marchande, les variations de leur valeur actuelle et les plus et moins-values réalisées étant inscrites dans le revenu provenant de titres négociables. Les achats sont comptabilisés à l'actif tandis que les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des primes d'émission sont comptabilisés dans le revenu provenant de titres négociables.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Investissements sous forme de prêts et de participations — La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal. La Société a pour règle d'obtenir des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations dont il n'est pas possible de déterminer facilement la valeur marchande sont initialement comptabilisées à leur coût. Le montant comptabilisé est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles comme décrit ci-après. Les participations dans des fonds d'investissement en actions apparaissent dans les Investissements sous forme de participations et sont comptabilisées à leur valeur liquidative nette la plus récente à la fin de chaque période comptable. La Société effectue parfois des options de vente en ce qui concerne certaines participations. Dans le cadre du respect continu des normes américaines de comptabilité financière (SFAS) N° 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que modifiée par la norme SFAS N° 138 intitulée *Comptabilisation de certains instruments dérivés et de certaines relations de couverture et la modification de la norme SFAS N° 133* (collectivement dénommées norme SFAS N° 133), la Société a jugé que ces options de vente ne répondaient pas aux critères d'un instrument dérivé et qu'en conséquence aucune inscription au bilan de la juste valeur de ces options n'était nécessaire.

Provision pour pertes sur prêts et participations — La Société inscrit au bilan la baisse de valeur du portefeuille par le biais de la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations, en enregistrant une provision ou en enlevant une provision pour pertes sur le résultat net des investissements sous forme de prêts et de participations sur une base mensuelle, accroissant ou diminuant ainsi la provision sur les investissements sous forme de prêts et de participations. Les investissements éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts et de participations et qui, selon la direction, reflète de façon adéquate le risque de moins-values que comporte le portefeuille de la Société.

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiées spécifiquement. La détermination de pertes probables identifiées représente la solvabilité, de l'avis de la direction, de l'emprunteur ou de la valeur de l'entreprise objet de l'investissement et est établie par le biais de l'examen périodique des investissements individuels sous forme de prêts et de participations. La direction se fonde sur le degré de risque et les performances de chaque investissement, la taille et la diversité du portefeuille de la Société, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

La Société considère qu'un prêt est douteux lorsque, en fonction des informations et des événements du moment, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. Les provisions pour pertes liées aux prêts douteux reflètent de façon adéquate, selon la direction de la Société, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus à l'avenir, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt ou les flux de trésorerie résultant des valeurs de prêt ou d'autres valeurs de marché observables. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte pour déterminer les pertes probables non identifiées sont ceux qui, de par l'expérience passée, se sont révélés exister et qui comprennent le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, la non-exécution en vertu de garanties promoteur ou de lettres d'accord, et la non transparence des états financiers des clients ou les fausses déclarations qu'ils contiennent.

Constataion des produits des prêts et participations — Les intérêts et toutes les commissions à l'exception des commissions d'ouverture sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ou de prise de participation ne sont pas amortis car la valeur nette de ces montants est considérée comme insignifiante. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

possibilités de recouvrement ou si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré. Dans le cadre de cette politique de non comptabilisation des intérêts en cas de retard de paiement, il est possible que des prêts soient classés comme non productifs alors qu'ils ne correspondent pas à la définition de prêts douteux. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont constatés en tant que revenu différé et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque l'on reçoit le montant en principal correspondant. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte au bilan dans le calcul de la provision pour pertes sur les prêts.

Les dividendes et les participations bénéficiaires sont constatés comme revenu lorsqu'ils sont reçus. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations sont constatées en tant que revenu lorsqu'elles sont reçues. Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de la constatation après recouvrement des coûts, si bien que l'argent reçu est tout d'abord appliqué au recouvrement du capital investi puis aux plus-values.

Investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires — Les investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires sont classés en tant qu'activité boursière et sont comptabilisés à leur juste valeur conformément à la norme SFAS N° 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations* (SFAS N° 115). Toute variation de la juste valeur et les plus ou moins-values latentes apparaissent dans les revenus latents des titres adossés à des prêts hypothécaires.

Garanties — Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, la Société a commencé à offrir des cautions partielles couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatifs à des prêts. Selon les termes des garanties prises par la Société, la Société accepte d'assumer la responsabilité des obligations financières d'un tiers en cas de défaut de paiement dudit tiers (c'est-à-dire du non paiement à échéance). Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société s'engage à garantir. Cette date est également la date de « démarrage » du contrat de garantie. Les garanties sont considérées comme encours lorsque l'obligation financière sous-jacente du tiers est encourue et appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux éléments de passif liés aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'élément de passif éventuel. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à la date de l'engagement à moins que l'élément de passif éventuel existe à ce moment-là ou qu'il est prévu d'exister à court terme. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie sera mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif liés aux garanties sont inscrits dans les montants à payer et autres éléments de passif, et les montants à recevoir sont inscrits au bilan dans les autres éléments d'actif. Lorsque les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Ces provisions sont inscrites au bilan dans les provisions pour pertes. Les commissions de garantie sont comptabilisées en tant que revenu selon la comptabilité d'exercice. Se reporter à la Note H où l'on trouve l'encours des garanties.

Gestion du risque et instruments dérivés — Avec pour objet de gérer le risque, la Société conclut des transactions comportant divers instruments dérivés. Ces instruments sont conçus de façon à minimiser les risques de taux d'intérêt et de change de la Société relatifs à certains investissements. Dans le cadre du respect continu de la norme SFAS N° 133, la Société se sert de modèles internes pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés. La Société examine de façon continue et modifie les caractéristiques de ces modèles dans le but d'affiner ses estimations conformément aux meilleures pratiques en évolution du marché. Toute modification de ces estimations provenant de l'affinement des hypothèses et des méthodologies introduites dans les modèles se retrouve dans le résultat net pour la période au cours de laquelle les modèles améliorés ont été appliqués pour la première fois. Conformément à la norme SFAS N° 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

modifiée, la Société évalue ces instruments dérivés à leur valeur marchande et les comptabilise en tant qu'éléments d'actif et/ou de passif à la date du bilan, les plus-values et les moins-values latentes étant inscrites au compte de résultat. Il n'y avait aucun encours d'instruments dérivés au 31 décembre 2003. Se reporter à la Note C.

Mobilisation des ressources — La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) en octroyant des participations à des prêts sans recours mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. L'encours des montants décaissés des participants n'est pas inscrit au bilan de la Société.

Immobilisations — La Société amortit ses immobilisations selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des avoirs allant de trois à sept ans. Les coûts liés au développement de logiciels informatiques à usage interne sont capitalisés et amortis sur la durée de vie du logiciel.

Juste valeur des instruments financiers — La norme comptable SFAS N° 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il n'est dans la pratique pas réalisable d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux exigences de la norme SFAS N° 107, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Espèces et valeurs assimilables : la valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de sa juste valeur.

Titres négociables : la juste valeur des titres négociables est estimée sur la base des cours cotés sur le marché. Voir Note B.

Investissements sous forme de prêts : la Société accorde des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les pays membres en développement. Il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité des prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est dans la pratique pas réalisable à l'heure actuelle. Voir Note C.

Prises de participation : la Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation ne sont dans la pratique pas réalisables. Voir Note C.

Titres adossés à des prêts hypothécaires : en l'absence de cotations de marché et d'un marché actif, la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires a pour base les estimations notables effectuées par la direction. Voir Note C.

Emprunts : la juste valeur estimée des emprunts à taux fixe apparaît en Note F.

Nouvelles dispositions de comptabilisation et de présentation des informations — Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié plusieurs nouvelles norme comptables dont la norme SFAS N° 144 intitulée *Comptabilisation de la perte de valeur ou de l'aliénation d'actifs immobilisés*, la norme SFAS N° 145 intitulée *Abrogation des déclarations FASB N° 4, 44 et 64, Modification de la Déclaration FASB N° 13* et *Corrections techniques*, la norme SFAS N° 146 intitulée *Comptabilisation des coûts liés aux activités de cession et d'aliénation* et la norme

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

SFAS N° 147 intitulée *Acquisition de certaines institutions financières — modification des déclarations FASB N° 72 et 144 et de l'interprétation FASB N° 9*. A cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, le FASB a publié la norme SFAS N° 148 intitulée *Comptabilisation des rémunérations à base d'actions — Transition et communication d'informations*, modification de la norme FAS N° 123 ; la norme SFAS N° 149 intitulée *Modification de la Déclaration 133 sur les instruments dérivés et les activités de couverture* et la norme SFAS N° 150 intitulée *Comptabilisation de certains instruments financiers présentant des caractéristiques tant d'actif que de passif*. Aucune de ces normes comptables ne devrait avoir un impact significatif sur la Société.

En novembre 2002, le FASB a publié l'interprétation FASB N° 45 intitulée *Comptabilisation du garant et obligations de communications d'informations pour les garanties, y compris les garanties indirectes de l'endettement d'autres personnes — interprétation des déclarations FASB N° 5, 57 et 107 et abrogation de l'interprétation FASB N° 34* (FIN 45). Lors de l'émission d'une garantie, FIN 45 requiert du garant la comptabilisation d'un élément de passif pour la juste valeur de l'obligation qu'il assume en vertu de ladite garantie. Les dispositions de communication d'informations de FIN 45 sont valables pour les états financiers de périodes intermédiaires et d'exercices comptables clos après le 15 décembre 2002. Les dispositions de comptabilisation initiale et de mesure sont valables sur une base prospective pour les garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, quelle que soit la fin d'exercice du garant. La Société a émis un petit nombre de garanties au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et l'adoption de FIN 45 n'a pas eu un impact significatif pour la Société. Les communications d'informations concernant les garanties, dont celles requises par FIN 45, apparaissent en Note H.

Le 17 janvier 2003, le FASB a publié l'interprétation FASB N° 46 intitulée *Consolidation d'entités à intérêt variable — interprétation de l'ARB N° 51* (FIN 46). FIN 46 est immédiatement applicable à toutes les entités à intérêt variable dans des entités à intérêt variable créées après le 31 janvier 2003 ; pour la Société, FIN 46 est applicable à compter du 31 décembre 2003 à tout intérêt variable d'une entité à intérêt variable créée avant le 1er février 2003. L'adoption de FIN 46 n'a pas d'impact important sur la Société.

Note B — Titres négociables

Les catégories de titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) sont les suivantes :

	2003	2002
Obligations d'État et d'organismes étatiques	\$ 42 383	\$ 30 634
Titres garantis par des actifs	17 255	22 265
Titres de sociétés	6 203	4 808
	\$ 65 841	\$ 57 707

Les composants des recettes nettes provenant des titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) sont les suivants :

	2003	2002
Intérêts créditeurs	\$ 1 802	\$ 1 592
Plus-values ou moins-values latentes	(423)	27
Plus-values ou moins-values réalisées	(95)	87
	\$ 1 284	\$ 1 706

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Note C — Prêts et prises de participation

La Société surveille la concentration géographique de risque de son encours de prêts et de participations. Le risque unique le plus important de la Société est le risque qualifié de régional qui consiste principalement en fonds d'investissements multipays sous forme de participation dans des entreprises privées. Au 31 décembre 2003, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient le Chili, le Brésil et l'Argentine—(l'Argentine, le Chili et le Brésil pour l'exercice clos au 31 décembre 2002).

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 se présente comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

Région	2003			2002		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Région	\$ 7 821	\$ 72 900	\$ 80 721	\$ 4 276	\$ 70 131	\$ 74 407
Chili	31 608	14 967	46 575	21 178	15 810	36 988
Brésil	30 414	7 909	38 323	24 567	9 163	33 730
Argentine	34 249	2 000	36 249	39 931	2 000	41 931
Mexique	24 485	10 945	35 430	17 338	12 371	29 709
Pérou	23 879	—	23 879	15 946	—	15 946
Colombie	21 667	1 714	23 381	12 000	2 571	14 571
Panama	19 557	—	19 557	10 229	—	10 229
Costa Rica	17 466	—	17 466	17 530	—	17 530
Équateur	17 257	—	17 257	5 760	—	5 760
Venezuela	16 403	—	16 403	16 068	—	16 068
Nicaragua	14 274	400	14 674	14 354	400	14 754
Honduras	12 299	—	12 299	14 252	—	14 252
République dominicaine	6 643	—	6 643	15 414	—	15 414
Uruguay	5 693	931	6 624	5 779	1 046	6 825
Guatemala	6 566	—	6 566	9 253	—	9 253
Paraguay	5 960	—	5 960	7 863	—	7 863
Bolivie	5 876	—	5 876	13 203	—	13 203
Trinité-et-Tobago	1 817	598	2 415	2 646	598	3 244
El Salvador	1 300	—	1 300	—	—	—
Belize	1 000	—	1 000	1 000	—	1 000
Bahamas	80	—	80	240	—	240
TOTAL	\$ 306 314	\$ 112 364	\$ 418 678	\$ 268 827	\$ 114 090	\$ 382 917
Services financiers	\$ 131 240	\$ 23 278	\$ 154 518	\$ 111 295	\$ 21 229	\$ 132 524
Fonds de capital-risque	—	86 686	86 686	—	86 711	86 711
Agriculture et agro-industrie	33 932	2 000	35 932	19 390	2 000	21 390
Aquaculture et pêcheries	20 417	400	20 817	20 196	4 150	24 346
Services publics et infrastructure	20 050	—	20 050	19 535	—	19 535
Transport et stockage	14 896	—	14 896	14 952	—	14 952
Tourisme et hôtellerie	12 646	—	12 646	11 197	—	11 197
Produits manufacturés généraux	12 118	—	12 118	10 501	—	10 501
Bois, pâte et papier	11 500	—	11 500	10 167	—	10 167
Enseignement	10 300	—	10 300	1 000	—	1 000
Produits chimiques et plastiques	8 476	—	8 476	13 162	—	13 162
Services hors services financiers	7 051	—	7 051	7 390	—	7 390
Alimentation, mise en bouteille et boissons	6 743	—	6 743	9 181	—	9 181
Zones de traitement industriel	6 190	—	6 190	7 557	—	7 557
Services de santé	5 140	—	5 140	5 140	—	5 140
Textiles, habillement et cuirs	3 130	—	3 130	4 522	—	4 522
Tech, télécoms et nouvelle économie	2 000	—	2 000	3 143	—	3 143
Marchés financiers	485	—	485	499	—	499
TOTAL	\$ 306 314	\$ 112 364	\$ 418 678	\$ 268 827	\$ 114 090	\$ 382 917

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Les prêts et prises de participation approuvés par le Conseil d'administration mais non encore signés en tant qu'engagements d'investissement et les engagements signés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (déduction faite des investissements annulés) aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) sont récapitulés ci-après :

	2003	2002
<i>Investissements approuvés mais non engagés</i>		
Prêts	\$ 95 175	\$ 65 555
Participations	—	9 000
TOTAL	\$ 95 175	\$ 74 555
<i>Investissements engagés mais non décaissés</i>		
Prêts	\$ 68 358	\$ 80 924
Participations	35 176	35 449
Titres adossés à des prêts hypothécaires	25 000	13 570
TOTAL	\$ 128 534	\$ 129 943

Les prêts de la Société portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à un, trois et six mois, assorti d'une marge allant de 2,50 % à 6,00 %. Au 31 décembre 2003, les taux LIBOR à un, trois et six mois étaient en moyenne de 1,12 %, 1,15 % et 1,22 % respectivement (ils étaient respectivement de 1,77 %, 1,79 % et 1,88 % au 31 décembre 2002).

La structure des échéances des prêts de la Société pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 est récapitulée ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003		2002	
	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 63 097	3,40 %	\$ 58 019	3,64 %
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	212 204	3,59 %	169 853	3,72 %
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	31 013	3,75 %	40 955	3,83 %
	\$ 306 314		\$ 268 827	

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2003 à 51 820 000 dollars (62 434 000 dollars au 31 décembre 2002). Les intérêts non constatés sur les prêts non productifs ont atteint un total de 2 651 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2003 (3 162 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002). Les intérêts perçus sur les prêts non productifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2003 étaient de 920 000 dollars (1 271 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2002).

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 43 485 000 dollars au 31 décembre 2003 (46 199 000 dollars au 31 décembre 2002). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 était de 44 842 000 dollars (34 164 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2002).

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et participations pour les exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 sont récapitulées ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003			2002		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde en début d'exercice	\$ 45 702	\$ 41 146	\$ 86 848	\$ 30 421	\$ 27 032	\$ 57 453
Passation par pertes et profits	(2 620)	(4 553)	(7 173)	(15 478)	(286)	(15 764)
Recouvrements	7 056	225	7 281	679	—	679
Provisions pour pertes	(4 874)	4 359	(515)	30 080	14 400	44 480
Solde en fin d'exercice	\$ 45 264	\$ 41 177	\$ 86 441	\$ 45 702	\$ 41 146	\$ 86 848

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

La Société détenait au 31 décembre 2003 des participations limitées dans certains fonds d'investissement à capital fixe pour un montant total de 19 940 000 dollars pour lesquels le gestionnaire du fond n'a pas donné en temps utile les renseignements d'investissement tels que les valeurs liquidatives nettes, et ceci malgré tous les efforts de la Direction. La Direction a fait preuve de jugement pour évaluer l'étendue des pertes encourues dans ces participations en se fiant aux renseignements limités dont elle disposait pour estimer les affectations spécifiques de provisions pour pertes pour ces participations au 31 décembre 2003. La Direction en a conclu qu'il pourra y avoir un ajustement positif ou négatif de la provision pour pertes pouvant aller jusqu'à hauteur de 10 % du prix nominal de ces investissements au 31 décembre 2003. L'étendue des pertes encourues et la suffisance des provisions seront réévaluées dès réception des renseignements à jour sur ces participations dans des fonds d'investissement, ce qui pourra avoir pour résultat une différence dans les estimations de la Direction au 31 décembre 2003.

En 2000, la Société a investi dans une créance constituée de paiements minimaux exigibles en vertu de baux, qui est inscrite dans les investissements sous forme de prêts. Au 31 décembre 2003, la valeur actualisée nette de cet investissement se montait à 2 133 000 dollars (4 274 000 dollars au 31 décembre 2002), dont 2 334 000 dollars de paiements brutes à recevoir (4 737 000 dollars au 31 décembre 2002) et 201 000 dollars d'intérêts à courir (440 000 dollars au 31 décembre 2002). La Société a constaté 62 000 dollars d'intérêts créditeurs liés à ces baux pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 (246 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2002). Les paiements à recevoir sur ces baux pour les cinq années à venir se présentent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004	2005	2006	2007	2008
Remboursements en principal	\$ 912	\$ 595	\$ 315	\$ 266	\$ 45
Intérêts créditeurs courus	106	50	25	10	10
À recevoir sur paiements minimaux exigibles en vertu de baux	<u>\$ 1 018</u>	<u>\$ 645</u>	<u>\$ 340</u>	<u>\$ 276</u>	<u>\$ 55</u>

Depuis 2001, la Société a investi dans des titres adossés à des prêts hypothécaires. Conformément à la norme SFAS N° 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*, la Société a classé ces titres adossés à des prêts hypothécaires en tant qu'activité boursière et les a portés en compte à leur juste valeur estimée. Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2003, la Société a vendu tous ses investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires et a constaté une plus-value de 1 315 000 dollars. La juste valeur estimée des titres adossés à des prêts hypothécaires au 31 décembre 2002 était de 4 816 000 dollars pour lesquelles la Société a constaté une moins-value latente de 1 829 000 dollars qui apparaît dans les plus-values ou moins-values latentes sur titres adossés à des prêts hypothécaires. La Société a également investi dans des instruments financiers dérivés liés à ces titres adossés à des prêts hypothécaires, conçus de façon à minimiser la variabilité des remboursements en principal et intérêts due aux risques de taux d'intérêt et de change. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, la Société est sortie de ces investissements en instruments dérivés lors de la vente des investissements dans les titres adossés à des prêts hypothécaires et a constaté une perte de 1 906 000 dollars. Au 31 décembre 2002, la Société a constaté une juste valeur estimée des instruments dérivés de 1 906 000 qui apparaît dans les montants à recevoir et autres éléments d'actif et a représenté la plus-value de 2 524 000 dollars liée aux instruments dérivés au 31 décembre 2002. En l'absence de données de marché pertinentes et d'un marché actif, la direction a fait certaines estimations et hypothèses clés pour évaluer ces titres adossés à des prêts hypothécaires et les instruments dérivés qui y sont liés, estimations et hypothèses qui ne sont validées que lors de la vente des instruments. Parmi les hypothèses et estimations clés figurent le risque crédit, les paiements anticipés, les taux de change, les taux d'inflation et les risques de contrepartie. Toute modification de ces hypothèses peut affecter la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires et des instruments dérivés qui y sont liés.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Note D — Montants à recevoir et autres éléments de l'actif

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres éléments de l'actif aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2002
Revenu gagné sur titres négociables	\$ 620	\$ 648
Revenu gagné sur prêts	1 764	1 818
Dividendes accumulés sur participations	—	26
Actif d'instrument dérivé	—	1 906
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	4 034	695
Actifs recouvrés	620	620
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	380	—
Autres	1 102	711
Immobilisations, valeur nette	480	364
Total des montants à recevoir et autres éléments de l'actif	\$ 9 001	\$ 6 788

Il est possible que la Société passe un accord pour la vente de ses parts dans certains investissements et comptabilise un effet à recevoir et une plus-value, qui est inscrite en tant que plus-value sous la rubrique vente de participations. Les montants à recevoir au titre des ventes de participations, déduction faite des provisions pour moins-values connexes, sont récapitulés ci-après aux 31 décembre 2003 et 2002 (en milliers de dollars des États-Unis).

Exercice	Prix de vente	Plus-value	Effet à recevoir, valeur nette	
			31/12/2003	31/12/2002
2002	\$ 2 390	\$ 390	\$ 249	\$ 695
2003	5 266	708	3 785	—
			\$ 4 034	\$ 695

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

NOTE E — Montants à payer et autres passifs

Les montants à payer et autres éléments de passif aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 sont récapitulés ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2002
Montants à payer	\$ 811	\$ 690
À payer à la BID	—	1 271
À payer au courtier en titres négociables	—	11 164
Salaires et avantages sociaux à payer	2 245	2 304
Revenu différé	1 219	428
Paiements résiduels de souscription de capital	264	341
Paiements échelonnés sur aliénation de participations	1 383	1 383
Autres éléments de passif	728	287
Total des montants à payer et autres éléments de passif	\$ 6 651	\$ 17 868

La Société conclut des accords avec des promoteurs d'investissement en participations pour se libérer de sa position en titres. Ces accords comportent des paiements échelonnés faits à la Société selon lesquels, au terme de ces paiements, la position en titres de la Société revient au promoteur. Les paiements échelonnés qui apparaissent dans les montants à payer et autres éléments de passif s'élèvent à 1 383 000 dollars au 31 décembre 2003 (1 383 000 dollars au 31 décembre 2002).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

NOTE F — Emprunts

L'encours des emprunts de la Société comprend des lignes de crédit à terme et renouvelables auprès de Caja Madrid et de Shinkin Central Bank. Les emprunts faits dans le cadre des lignes de crédit renouvelables ont une échéance d'un, trois ou six mois à compter du décaissement et sont renouvelables. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit à taux fixe de Caja Madrid arrive à échéance en janvier 2011 et les intérêts sont exigibles chaque trimestre. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit auprès de Shinkin Central Bank sont exigibles à l'échéance. En 2001, la Société a renouvelé une convention de prêt avec la Banque interaméricaine de développement qui permet à la Société d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars jusqu'en novembre 2005.

Les accords de lignes de crédits et les emprunts effectués dans le cadre de ces accords aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 sont présentés dans le tableau ci-dessous (en milliers de dollars des États-Unis) :

Accords de lignes de crédit	2003		2002	
	Ligne	Encours	Ligne	Encours
Caja, échéance mars 2003	\$ —	\$ —	\$ 50 000	\$ —
Mizuho, échéance juin 2003	—	—	100 000	5 000
BID, échéance novembre 2005	300 000	—	300 000	—
Caja, échéance mars 2006	100 000	—	100 000	50 000
Shinkin, échéance décembre 2009	30 000	30 000	30 000	30 000
Caja, échéance janvier 2011	50 000	50 000	—	—
		\$ 80 000		\$ 85 000

Les emprunts portent intérêt à taux variable sur la base du LIBOR à un, trois ou six mois, taux fixé à la date de prise d'effet de chaque emprunt ou à la date de départ des intérêts. Le taux d'intérêt de la ligne de crédit de Caja a été fixé lors du décaissement et demeurera fixe jusqu'à l'échéance. La juste valeur estimée de la ligne de crédit à taux fixe de Caja est de 51 000 000 de dollars au 31 décembre 2003. La moyenne pondérée du coût des emprunts de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 était de 3,25 % (1,97 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2002). La Société paie également une commission d'engagement allant de 0,05 % à 0,10 % sur la partie inutilisée de la ligne de crédit disponible. Le total des commissions d'engagement payées sur toutes les lignes de crédit a atteint, pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, 122 000 dollars (80 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2002).

NOTE G — Capital social

Le capital autorisé de la Société a été augmenté à 703,7 millions de dollars par le biais d'une résolution approuvée en 1999 autorisant une augmentation de 500 millions de dollars. En vertu de cette résolution, 500 millions de dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le 22 mars 2000, le nombre minimum de souscriptions exigé pour la mise en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital était atteint. Les membres sont convenus de payer leurs souscriptions en huit tranches de même montant, la dernière étant payable le 31 octobre 2007. La Société n'émet que des actions entières. Tout rompu et versement anticipé sont détenus et sont émis conformément au système de paiement par tranche.

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou versements anticipés en attente d'émission aux 31 décembre 2003 et 2002 :

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

	TOTAL Capital par actions souscrit		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente de souscription
	Parts	Montant		
		Milliers de dollars		
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 3 540	\$ —
Argentine	7 767	77 670	54 400	—
Autriche	345	3 450	1 230	5 000
Bahamas	93	930	—	5 000
Barbade	101	1 010	450	6 250
Belgique	169	1 690	830	9 786
Belize	101	1 010	360	5 000
Bolivie	624	6 240	2 190	5 000
Brésil	7 767	77 670	40 800	—
Chili	2 003	20 030	6 570	5 000
Colombie	2 003	20 030	9 850	2 500
Costa Rica	94	940	—	—
Danemark	1 071	10 710	3 810	4 985
El Salvador	94	940	—	—
Équateur	420	4 200	2 940	—
Espagne	2 393	23 930	8 840	40 000
États-Unis	17 600	176 000	65 780	5 000
Finlande	393	3 930	1 910	2 640
France	2 162	21 620	7 680	—
Guatemala	420	4 200	1 470	—
Guyana	120	1 200	420	—
Haïti	94	940	—	—
Honduras	314	3 140	1 100	—
Israël	173	1 730	620	5 000
Italie	2 162	21 620	15 360	—
Jamaïque	420	4 200	2 940	—
Japon	2 393	23 930	8 840	5 000
Mexique	5 000	50 000	17 510	125 000
Nicaragua	314	3 140	2 200	—
Norvège	393	3 930	1 910	2 615
Panama	314	3 140	1 380	5 000
Paraguay	314	3 140	2 200	—
Pays-Bas	1 071	10 710	3 810	5 000
Pérou	2 003	20 030	7 920	—
Portugal	182	1 820	890	6 694
République dominicaine	435	4 350	1 620	—
Suède	393	3 930	1 910	2 640
Suisse	1 071	10 710	4 760	3 750
Suriname	30	300	225	—
Trinité-et-Tobago	314	3 140	1 100	—
Uruguay	857	8 570	3 190	—
Venezuela	4 311	43 110	15 370	7 141
Total 2003	\$ 69 632	\$ 696 320	\$ 307 925	\$ 264 001
Total 2002	\$ 69 156	\$ 691 560	\$ 358 635	\$ 340 625

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

NOTE H — Engagements et éventualités

En 2003, la Société a conclu une opération visant à fournir des garanties financières à court terme et constate ces garanties conformément à FIN 45 intitulée *Comptabilisation du garant et obligations de communication d'informations pour les garanties, y compris les garanties indirectes de l'endettement d'autres personnes*. La Société se tient prête à exécuter dès que la garantie sera enregistrée, compensera la partie garantie sur avis de défaut de paiement et cherchera, le cas échéant, à obtenir le recouvrement des montants objet d'un défaut de paiement. Au 31 décembre 2003, aucun avis de défaut de paiement n'avait été reçu depuis le début et le risque maximum encouru pour tous ces montants garantis était de 14 000 dollars.

NOTE I — Participations

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) par le biais de participations à des prêts qu'elle vend sans recours aux participants mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, la Société a appelé et décaissé des fonds de participants à hauteur de 1 391 000 dollars (5 214 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002). Les engagements non décaissés des participants s'élevaient à 154 400 dollars au 31 décembre 2003 (6 546 000 dollars au 31 décembre 2002).

NOTE J — Opérations entre personnes morales apparentées

La Société se procure auprès de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs efficaces. La Société a négocié avec la BID un bail pour des locaux à usage de bureaux qui est arrivé à échéance en 2002. La Société a entamé en 2003 un processus de déménagement dans des locaux existants de la BID et achèvera ce déménagement courant 2004.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif au cours des exercices clos aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2002
Locaux à usage de bureaux	\$ 1 187	\$ 1 116
Services administratifs	551	448
	\$ 1 738	\$ 1 564

Les montants à recevoir de la BID étaient de 133 000 dollars au 31 décembre 2003 (1 271 000 dollars à payer à la BID au 31 décembre 2002).

En 2003 et en 2002, la Société n'avait aucun encours dans le cadre d'un accord de prêt existant après de la BID. Voir Note F.

La Société a un accord de services-conseils avec la BID. Des honoraires d'un montant de 300 000 dollars ont été reçus à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 (300 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

NOTE K — Régime de retraite

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un régime de retraite à prestations déterminées (le régime de retraite) parrainée par la BID. Aux termes de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le régime de retraite. Le montant total des cotisations est calculé selon la méthode du financement global. Toutes les cotisations versées au régime de retraite et la totalité des actifs et recettes destinés à ce régime de retraite sont conservés sur des comptes distincts de ceux sur lesquels les actifs et les recettes de la Société et de la BID sont détenus. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des participants et de leurs ayants-droit, et ce jusqu'à ce que les obligations de la caisse vis-à-vis d'eux leur aient été payées ou aient fait l'objet d'une provision. On ne dispose pas de renseignements sur les obligations cumulées au titre des prestations ni sur les actifs y afférents détenus par la Société. Le montant total des dépenses mises à la charge de la Société aux fins du régime de retraite était de 452 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 (841 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2002).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

NOTE L — Prestations hors pension au personnel retraité

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au régime de retraite et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du régime de retraite.

Les cotisations de la Société au régime de prestations de retraite (le régime de prestations) de la BID sont calculées sur une base actuarielle annuelle. La part du montant total des actifs qui correspond à la Société est calculée au prorata du régime en fonction du coefficient de capitalisation de la Société et du taux de rendement de ses actifs, déduction faite des paiements faits aux employés au titre des prestations de retraite. La Société a financé le régime de prestations de retraite à hauteur de 961 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 (382 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2002). Il est prévu que les cotisations futures au régime soient égales au coût actuariel annuel.

Le rapprochement des variations entre les obligations de prestations du régime de prestations et la juste valeur des actifs ainsi que l'état de la capitalisation aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) figurent ci-après :

	2003	2002
<i>Rapprochement des obligations de prestations</i>		
Obligation au 1er janvier	\$ 8 557	\$ 7 403
Coût des services	775	769
Charge d'intérêts	518	426
Gains actuariels	(556)	(41)
Modifications au régime de retraite	374	—
Obligation au 31 décembre	9 668	8 557
<i>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</i>		
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	7 247	7 713
Rendement effectif des actifs du régime	1 897	(848)
Cotisations de l'employeur	961	382
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	10 105	7 247
<i>État de la capitalisation</i>		
État de la capitalisation au 31 décembre	437	(1 310)
Obligation transitoire non constatée	1 923	2 098
Gain non constaté	(2 354)	(788)
Coût non constaté des prestations antérieures	374	—
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	\$ 380	\$ —
<i>Rapprochement du coût des prestations accumulées payées d'avance</i>		
Payé d'avance pour l'exercice précédent	—	112
Coût des pensions	(581)	(494)
Contributions réelles	961	382
Payé d'avance en fin d'exercice	\$ 380	\$ —

Les plus-values et moins-values actuarielles supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations de retraite ou de la valeur marchande des actifs du régime, des deux montants celui qui est le plus élevé, sont amorties sur la moyenne d'espérance de vie restante des participants actifs, soit environ 10,8 ans. Les obligations transitoires nettes non constatées sont également amorties sur 10,8 ans.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002

Les hypothèses actuarielles pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	2003	2002
<i>Hypothèses moyennes pour calculer les obligations de prestations au 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	5,75 %	6,25 %
<i>Hypothèses moyennes pour calculer le coût périodique net pour les exercices clos au 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	6,25 %	5,25 %
Rendement prévu des actifs du régime	7,25 %	7,25 %

Pour calculer l'obligation globale cumulée de prestations hors pension, on a posé que les coûts de soins de santé augmenteront de 8,75 % pour les soins médicaux, de 14,75 % pour les médicaments sur ordonnance et de 7,25 % pour les soins dentaires, pour les participants supposés prendre leur retraite aux États-Unis et que ces taux diminueraient graduellement jusqu'à 4,75 % en 2013 et après. Pour les participants supposés prendre leur retraite en-dehors des États-Unis, on a retenu un taux d'augmentation de 8,75 %.

La ventilation du coût périodique net des prestations aux 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (en milliers de dollars des États-Unis) s'établit comme suit :

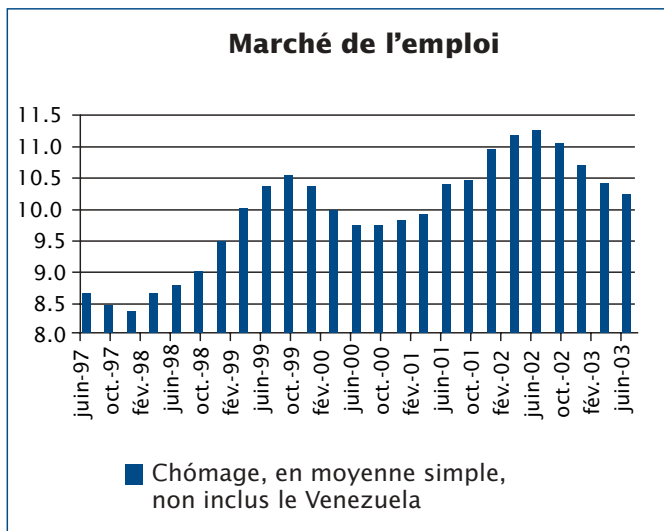
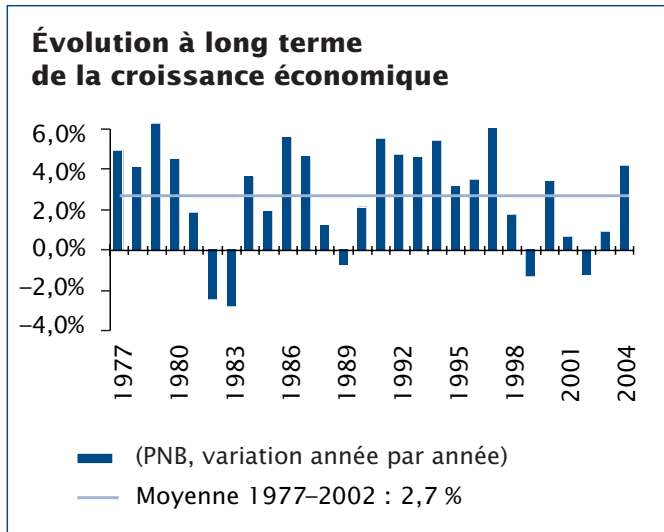
	2003	2002
Coûts des services	\$ 775	\$ 769
Charge d'intérêts	518	427
Moins rendement prévu des actifs du régime	174	(622)
Amortissement des gains et de l'obligation transitoire non constatés	(687)	174
Moins-values ou plus-values latentes nettes	(200)	(253)
Coût périodique net des prestations	\$ 580	\$ 495

Les répercussions des hypothèses d'évolution des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour les régimes de soins de santé sont importantes. Un changement de 1 % dans l'évolution des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	1 % d'augmentation		1 % de diminution	
	2003	2002	2003	2002
Répercussion sur le total des éléments de coût (services et intérêts)	\$ 267	\$ 232	\$ (217)	\$ (188)
Répercussion sur l'obligation de prestations hors pension	1 760	1 445	(1 427)	(1 172)

Annexes

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2003— perspectives économiques¹



Dans l'ensemble, les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont vu leur économie repartir, au rythme encore modeste de 1,5 %, après la contraction de 0,4 % de l'année précédente. Ce résultat est considéré comme un signe avant-coureur d'une reprise qui pourrait s'accélérer en 2004 quand l'expansion pourrait atteindre un rythme annualisé de 3,5 %. Selon les projections de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2004 devrait être la première année depuis 1997 à voir tous les pays de la région afficher des taux de croissance positive. Ce résultat lui-même est prévu dans le contexte d'une économie mondiale en expansion, qui offre des perspectives économiques plus favorables que les années précédentes. Il n'en reste que la croissance de la région ne sera pas suffisante pour faire repartir de manière décisive le revenu par habitant qui stagne depuis longtemps et qu'elle est toujours de 1,5 % inférieure à celle de 1997.

La prudence des politiques fiscales et monétaires est au nombre des valeurs fondamentales de la gestion macroéconomique sur lesquelles pourra se fonder une croissance économique soutenue. L'amélioration de la compétitivité des taux de change et la baisse des tensions économiques graves qui grevaient nombre d'économies nationales devraient aussi contribuer à la relance à long terme. Enfin, la maîtrise de l'inflation, qui retombe sous la barre des 10 %—elle est d'environ 8,5 % dans l'ensemble—est un autre facteur positif.

La hausse du prix des produits de base améliore les termes de l'échange dans les économies émergentes ; les pays d'Amérique

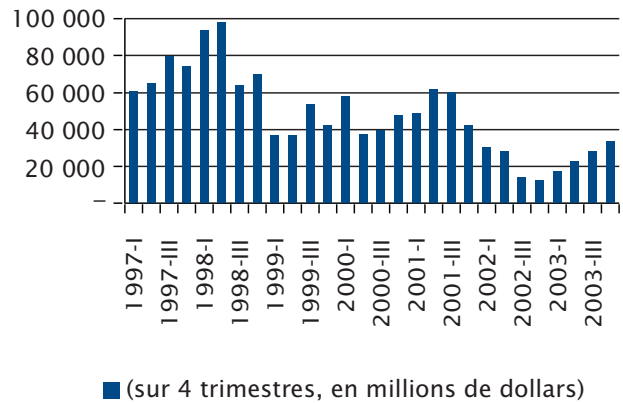
1. Les figures présentent des informations sur l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique, le Pérou et le Venezuela, considérés comme pays représentatifs de la région. Source : données de Latin Macro Watch (Département de la recherche de la BID).

latine et des Caraïbes, en tant qu'exportateurs majeurs, devraient en profiter. Les cours mondiaux des matières premières telles que le pétrole, le cuivre, l'or et certains produits agricoles ont augmenté en moyenne de près de 16 % : pour la première fois en presque un demi siècle, les comptes courants de la région ont affiché un excédent de près de 6 milliards de dollars en 2003. Mais la reprise durable est fortement tributaire de l'amélioration de l'épargne nationale et des taux d'investissement qui doivent atteindre et même dépasser ceux des autres économies émergentes qui sont en concurrence avec l'Amérique latine sur le marché mondial. Les investissements étrangers directs ont été de quelque 29 milliards de dollars en 2003, très inférieurs donc aux flux annuels moyens de 38 milliards de dollars mobilisés au cours de la période 1990–2002.

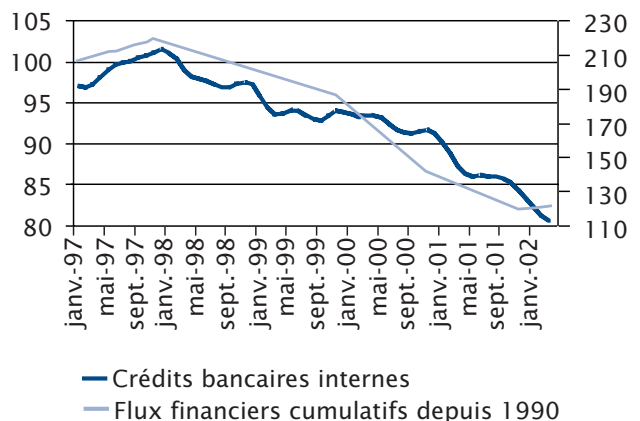
La poursuite d'un agenda de réformes reste un élément clé de la reprise en Amérique latine et dans les Caraïbes ; il inclut le renforcement des systèmes bancaires, du régime de l'emploi et du système judiciaire, et des réformes institutionnelles visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance des entreprises privées.

Les petites et moyennes entreprises ont prouvé qu'elles pouvaient offrir des opportunités attrayantes aux investisseurs nationaux et étrangers. La Société est donc tenue de poursuivre ses divers programmes de financement pour soutenir la reprise et l'expansion de la croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans le respect des normes financières et opérationnelles les plus strictes et des meilleures pratiques environnementales et de gouvernance.

Entrées de capitaux en Amérique latine



Flux de capitaux et crédits bancaires



Gouverneurs et Gouverneurs suppléants

<i>Pays</i>	<i>Gouverneur</i>	<i>Gouverneur suppléant</i>
Allemagne	Uschi Eid	Rolf Wenzel
Argentine	Roberto Lavagna	Alfonso De Prat-Gay
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Thomas Wieser
Bahamas	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
Barbade	Owen S. Arthur, MP	Grantley Smith
Belgique	Didier Reynders	Franciscus Godts
Belize	Ralph Fonseca	Melton J. Auil
Bolivie		Roberto Camacho Sevillano
Brésil	Guido Mantega	Demian Fiocca
Chili	Nicolás Eyzaguirre	María Eugenia Wagner Brizzi
Colombie	Alberto Carrasquilla Barrera	Santiago Montenegro Trujillo
Costa Rica	Alberto Dent	Francisco de Paula Gutiérrez
Danemark	Carsten Staur	Ole E. Moesby
El Salvador	Juan José Daboub	Luz María Serpas de Portillo
Équateur	Mauricio Pozo Crespo	Gilberto Pazmiño
Espagne	Rodrigo de Rato y Figaredo	Juan Costa Climent
États-Unis	John W. Snow	Alan P. Larson
Finlande	Pertti Majanen	Taisto Huimasalo
France	Francis Mer	Jean-Pierre Jouyet
Guatemala	Eduardo H. Weymann Fuentes	Lizardo Sosa
Guyana	Bharrat Jagdeo	Saisnarine Kowlessar
Haïti	Faubert Gustave	Paul Duret
Honduras	Arturo Alvarado	María Elena Mondragón
Israël	David Klein	Dan Catarivas
Italie	Giulio Tremonti	Vincenzo Desario
Jamaïque	Omar Davies, MP	Shirley Tyndall
Japon	Sadakazu Tanigaki	Toshihiko Fukui
Mexique	Francisco Gil Díaz	
Nicaragua	Norman José Caldera	Eduardo Montealegre
Norvège	Olav Kjørven	Age Grutle
Panama	Norberto Delgado Durán	Domingo M. Latorraca
Paraguay	Dionisio Borda	José Ernesto Büttner
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
Pérou	Jaime Quijandría Salmón	Javier Silva Ruete
Portugal	Maria Manuela Días Ferreira Leite	Francisco A. Gusmão Esteves de Carvalho
République dominicaine	José Lois Malkun	Félix Calvo
Suède	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
Suisse	Oscar Knapp	Peter Bischof
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
Trinité-et-Tobago	Keith Rowley	Victoria Mendez-Charles
Uruguay	Isaac Alfie	Ariel Davrieux
Venezuela	Tobías Nobrega Suárez	Jorge Giordani

Information au mois de décembre 2003

Administrateurs et Administrateurs suppléants

<i>Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas</i>	Paolo Cappellacci Pieter Moorrees
<i>Argentine et Haïti</i>	Eugenio Díaz-Bonilla Martín Bès
<i>Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago</i>	Luis A. Rodríguez Havelock Brewster
<i>Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua</i>	José Carlos Castañed Sandra Regina Midence
<i>Bolivie, Paraguay et Uruguay</i>	Orlando Ferreira Caballero Juan E. Notaro Fraga
<i>Brésil et Suriname</i>	Martus Tavares Frederico Alvares
<i>Chili et Colombie</i>	Germán Quintana Luis Guillermo Echeverri
<i>Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse</i>	Christina Wedekull Lukas Siegenthaler
<i>Équateur et Pérou</i>	Jaime Pinto Tabini Victor M. Acosta
<i>Espagne, Israël, Japon et Portugal</i>	Marta Blanco Miguel d'Aspremont-Empis Lynden
<i>États-Unis d'Amérique</i>	Jose A. Fourquet Héctor Morales
<i>Mexique et République dominicaine</i>	Agustín García-López Héctor J. Santos
<i>Panama et Venezuela</i>	José Alejandro Rojas Eduardo E. Linares

Information au mois de décembre 2003

Organes de liaison

<i>Pays</i>	<i>Institution</i>
Allemagne	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Argentine	Ministerio de Economía
Autriche	Federal Ministry of Finance
Bahamas	Ministry of Finance
Barbade	Ministry of Economic Development
Belgique	Ministère des finances
Belize	Ministry of Budget, Planning and Management, Economic Development Investment and Trade
Bolivie	Ministerio de Hacienda
Brésil	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão
Chili	Ministerio de Hacienda
Colombie	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Costa Rica	Ministerio de Hacienda
Danemark	Danish International Development Agency—DANIDA
El Salvador	Secretaría Técnica de la Presidencia
Équateur	Ministerio de Economía y Finanzas
Espagne	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales
États-Unis	Treasury Department
Finlande	Ministry for Foreign Affairs
France	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Guatemala	Ministerio de Finanzas Públicas
Guyana	Ministry of Finance
Haïti	Ministère de l'économie et des finances
Honduras	Banco Central de Honduras
Israël	Bank of Israel
Italie	Ministry of the Economy and Finance
Jamaïque	Ministry of Finance and Planning
Japon	Ministry of Finance
Mexique	Secretaría de Hacienda y Crédito Público
Nicaragua	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Norvège	Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Panama	Ministerio de Economía y Finanzas
Paraguay	Ministerio de Hacienda
Pays-Bas	Ministry of Finance
Pérou	Ministerio de Economía y Finanzas
Portugal	Direção Geral de Assuntos Europeus e Relações Internacionais Ministério das Finanças
République dominicaine	Banco Central de la República Dominicana
Suède	Ministry for Foreign Affairs Department for International Development Co-operation
Suisse	Office fédéral des affaires économiques extérieures
Suriname	Ministry of Finance
Trinité-et-Tobago	Ministry of Finance, Planning and Development
Uruguay	Ministerio de Economía y Finanzas
Venezuela	Banco Nacional de Desarrollo

Siège et bureaux régionaux

Siège

1350 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 623-3900
Télécopie : (202) 623-3815
Courrier électronique : iicmail@iadb.org

Bureaux régionaux

Bureau régional pour la région andine

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19
Edificio Bancafé
Bogotá, Colombie
Téléphone : (571) 325-7058, (571) 325-7059
Télécopie : (571) 325-7057

Bureau régional pour l'Amérique centrale

Edificio Centro Colón, Piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
Apartado postal 1142-1007
San José, Costa Rica
Téléphone : (506) 257-1418
Télécopie : (506) 257-0083

Bureau régional pour le Cone Sud

Andes 1365, Piso 13
11.100 Montevideo, Uruguay
Téléphone : (598-2) 901-6063
Télécopie : (598-2) 900-8899

Imprimé sur du papier recyclé
avec de l'encre à base d'huile de soja

*Photos de couverture : de haut en bas, projets ayant
bénéficié d'un financement de la SII au Nicaragua,
en Bolivie, au Guatemala, au Venezuela et au Costa Rica.*



Société interaméricaine d'investissement
1350 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
www.iic.int